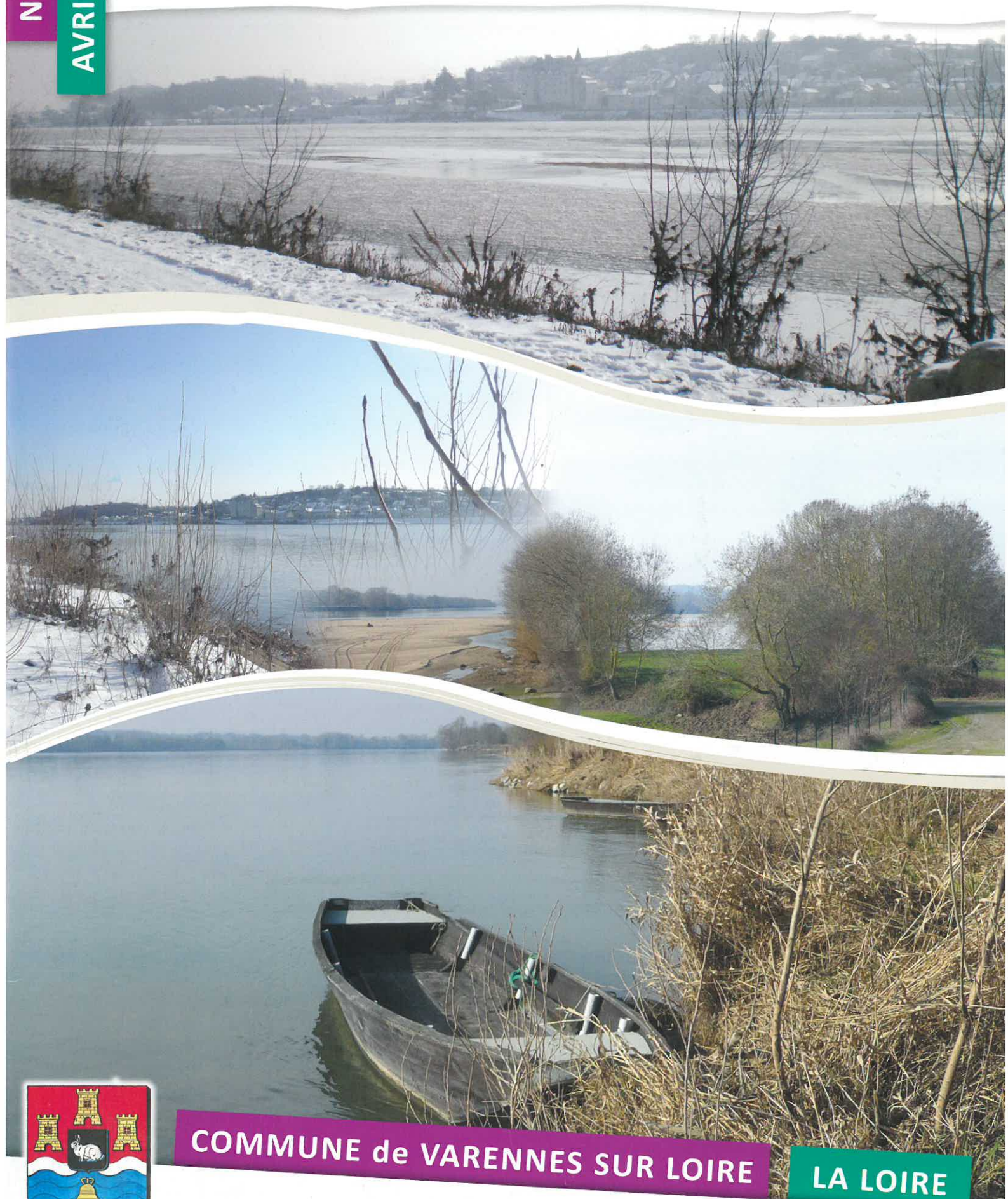


NUMÉRO 1

AVRIL 2013

BULLETIN MUNICIPAL



COMMUNE de VARENNES SUR LOIRE

LA LOIRE



Chers varennaises et varennais,

Varenes change ; la rue de l'Harmonie assure maintenant une liaison entre l'école, le quartier de la Malaiserie et la place de Chavigny. Dès à présent sept personnes logent dans de petits appartements fonctionnels, économes en énergie mais aussi en surface ; une nécessité à notre époque où la superficie des terres agricoles régresse et, en particulier dans notre commune où les terrains constructibles sont rares. Ce quartier verra aussi bientôt la construction de notre maison de santé et son environnement ; une liaison routière avec l'entrée du bourg où les poids lourds pourront se garer est à l'étude, de même qu'un aménagement paysager pour lui donner un aspect agréable et champêtre. Les entrées du bourg font l'objet de travaux d'embellissement importants et très réussis grâce à notre équipe d'agents municipaux ; Daniel Millerand aurait été certainement satisfait, lui qui s'était tant investi dans le fleurissement de notre commune. Pourtant on peut déplorer les actes d'incivilité qui dénaturent notre environnement.

De nombreux vols ont été commis cet hiver et malgré les résultats obtenus par la Gendarmerie, de nombreux voleurs continuent de sévir ; pour que la Gendarmerie soit encore plus efficace, celle-ci doit être alertée des activités ou comportements anormaux le plus rapidement possible. Vous pouvez aussi devenir un référent « solidarité-voisinage », pour cela prenez contact à la mairie ; certains le sont déjà devenus.

Le budget a été voté ; les dépenses de fonctionnement se montent à plus d'un million d'euros ; les recettes proviennent pour un tiers environ des taxes foncières et d'habitation dont l'augmentation maîtrisée à 1% nous maintient parmi les communes les moins imposées. Les dépenses d'investissement comprennent la construction de la maison de santé et l'achat de la boucherie, elles nécessiteront la réalisation d'un emprunt dont la charge financière sera supportable compte tenu de notre taux d'endettement situé aussi parmi les plus faibles des communes de notre niveau.

En attendant les prochaines élections municipales il convient de continuer notre travail qui ne manque pas. Bonne lecture à toutes et à tous.

Gérard Bornes

HOMMAGE à Daniel Millerand



Le 26 janvier dernier, nous avons perdu un collègue, un copain, notre ami Daniel nous a quittés. Daniel était un personnage incontournable de notre village ; impliqué dans la gestion de la commune, il faisait partie de l'équipe municipale depuis 18 ans et il était le candidat qui avait

reçu le plus de voix aux dernières élections ; cette popularité était entièrement liée à sa personnalité et à son dévouement. Durant sa carrière professionnelle il a été un facteur attentionné et prévenant, apprécié de tous. Né à Varenes il avait une parfaite connaissance de notre village et de ses habitants. Durant ses 3 mandats municipaux, il a eu à cœur de travailler à l'embellissement de notre commune (il était notamment responsable du fleurissement et de la ges-

tion des espaces verts) mais toujours avec mesure, discrétion, respect pour les finances communales et une très grande rigueur. Daniel était également très engagé au sein de l'union musicale de Varenes ; c'était un musicien confirmé, doué de talents d'organisateur, un véritable chef d'orchestre. Nous étions tous respectueux et conscients de ses engagements bénévoles, et nous aurons toujours au fond de nous le souvenir d'un ami travailleur, rigoureux et dévoué. Nos pensées émues et amicales vont bien sûr à son épouse, sa maman, ses filles, petits-enfants et à toute sa famille.

*« Je suis sûr qu'il est avec les anges
En train de jouer sur un tempo étrange
Une mélodie
Dieu, lui-même, fin connaisseur
Des âmes cachées
Doit passer son temps, c'est sûr, à l'écouter. »*

(Michel Jonasz)

2 Conseil Municipal

Les réunions du Conseil Municipal

Chaque mois, les élus de la commune se réunissent au sein du Conseil Municipal. Ces réunions sont publiques mais les spectateurs ne peuvent prendre part aux débats.

Chaque réunion de Conseil Municipal est présidée par Monsieur le Maire Gérard Bornes et les élus sont tenus d'être présents ou de se faire représenter par un élu de leur choix.

Les dates de réunions suivent un calendrier relativement fixe et les dates sont annoncées par voix de presse ; chaque élu reçoit également une convocation ainsi qu'un ordre du jour qui va permettre d'organiser des réunions cohérentes, constructives et de suivre les différentes opérations et travaux menés sur notre commune.

Pour ce bulletin, nous n'allons pas vous donner le compte rendu de chaque réunion (que vous pouvez par ailleurs consulter en mairie ou sur le site internet de la commune), mais vous donner plutôt des indications sur l'avancement de nos projets, vous informer du travail réalisé par les élus, et vous faire part des différents renseignements qui nous sont faits au cours de ses réunions.

En début de chaque séance, il est fait un compte rendu des différentes réunions communautaires auxquelles ont assisté Monsieur le Maire ou les élus suivant la disponibilité et les responsabilités de chacun au sein du conseil ; ces réunions communautaires peuvent être très variées, nombreuses et concerner des organismes très différents ; nous vous en donnons une liste non exhaustive qui va vous permettre d'évaluer l'étendue des domaines concernés :

- SCOT : orientation de projet d'aménagement et de développement durable du saumurois
- Conseil d'administration du Bois Clairay (maison de retraite d'Allonnes)
- Conseil d'administration de la bibliothèque
- Forum des maires : fonds d'aide aux accédants en difficultés ; fonds FISSAC pour le fonctionnement de la cantine scolaire ; présentation des réorganisations territoriales
- Réunion de l'Agglo
 - commission tourisme
 - Rythmes scolaires
 - Plan climat/énergie
 - Affaires culturelles
 - Amélioration de l'habitat
 - Habitat social
 - Terrains des gens du voyage
 - Commission transport
 - Commission budget
- SMIPE : organisation de l'enlèvement des déchets ; ouverture des déchetteries ; gestion du personnel employé au SMIPE, gestion et renouvellement du matériel nécessaire au fonctionnement du SMIPE....
- Vœux dans les différentes communes du canton
- Actions de prévention routière
- Conseil d'administration de l'hôpital de Saumur

Il existe encore bien d'autres réunions d'intérêt communautaire mais celles que nous venons de citer sont parmi les dernières auxquelles nos élus ont assisté.

Ensuite, chaque élu responsable d'une commission fait le point sur l'état d'avancement du projet dont sa commission est responsable ; certains élus ont souhaité faire eux-mêmes le bilan de leurs actions, vous trouverez par exemple dans ce bulletin un article de Gilles Talluau sur le projet de réhabilitation des bâtiments de l'ancienne boucherie place du jeu de paume. Pour les autres commissions nous vous proposons un résumé des situations et des débats ayant eu lieu au cours des derniers conseils municipaux (d'octobre 2012 à mars 2013).

Point de situation des 7 logements rue de l'Harmonie

Suite à une erreur de niveau des rampes d'accès sur le chantier de Maine et Loire Habitat, l'entreprise concernée s'engage à refaire sans frais pour le compte de la commune les travaux suivants :

- Un enduit entre les logements 1 et 2 ;
- Reprise des joints au-dessus de l'enduit ;
- Le complément du mur de tuffeau à l'arrière du logement 3 ;
- Le remblaiement à l'arrière de tous les logements de terre naturelle.

Les sept logements construits par Maine-et-Loire Habitat ont été livrés le 19 mars dernier. La voirie, le déplacement des réseaux souples et les trottoirs de la rue de l'Harmonie sont en cours d'achèvement. L'enrobage final de la rue et des trottoirs sera effectué au printemps prochain. La pompe de relevage des eaux usées sera également déplacée. Les nouveaux logements ont été attribués à six varennais, dont quatre personnes âgées, et à un habitant de Fontevraud.

Lotissement de la Malaiserie

Trois lots ont été récemment vendus, il reste donc les quatre derniers à la vente.

Espaces verts : La commission espaces verts étudie le remplacement de dix-sept arbres rue du Champ Bertain et le fleurissement des principales entrées de la commune.

PNR : Grèves de Loire : projet d'arrêté préfectoral de protection des biotopes. François BERNARD, adjoint explique que le PNR prépare un projet d'arrêté préfectoral de protection du biotope qui a pour finalité d'interdire toute activité sportive ou touristique sur toutes les grèves de Loire. Le Conseil municipal demande que l'interdiction ne s'applique que pour l'île en amont du Pont de Montsoreau.

RESTAURATION de l'ORGUE

Jean-Pierre GOURIO, adjoint, fait part au conseil municipal que l'Association des « Amis de l'Orgue de Varenes » demande le lancement d'une campagne de mécénat pour la restauration de l'orgue inscrit le 26/10/72 à l'inventaire et classé Monuments Historiques le 26/04/2007.

Quarante orgues similaires existent encore en France. Celui de Varenes date de 1860 et il est l'un des plus intéressants et le plus authentique. Tous les spécialistes des orgues ainsi que la fondation du patrimoine qui a classé cet instrument considèrent la console indépendante et l'harmonie conservée

comme les éléments qui relèvent le plus d'intérêt.
Le budget prévisionnel s'élève à 11 200 € HT soit :

1. Donation 5 000 €
2. Subvention de la Fondation du patrimoine 5 000 €
3. A la charge de la commune 1 200 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire :

- à déposer un dossier préalable au lancement d'une campagne de mécénat populaire pour la restauration de l'Orgue ;
- à solliciter auprès de la fondation du Patrimoine une subvention la plus élevée possible.

La convention de souscription avec la Fondation du Patrimoine a été signée le 11/12/12. La fondation du Patrimoine se charge de la conception des flyers.

ECOLE d'ART

Monsieur DORCHIES, Directeur de l'Ecole d'Art de Saumur ouvrait, mercredi soir, sur une note culturelle, la séance du Conseil Municipal du 28 novembre 2012. L'Ecole d'Art de Saumur intégrera les locaux du théâtre municipal. Celui-ci, en cours de restauration, deviendra l'outil culturel principal de Saumur Agglo.

Plusieurs pistes sont évoquées pour « inviter l'art » dans les communes de l'Agglo (expositions, invitation d'artistes, participation des centres de loisirs...) mais il faudra bien sur connaître les coûts pour que les communes étudient les propositions éventuelles.

TARIFS 2013

Services municipaux

1) Service Enfance

CANTINE	par repas	2013	
Varennais	Enfants réguliers	2,68 €	
	Enfants occasionnels	3,30 €	
	Adultes	4,55 €	
S.U.P. Turquant-Parnay	Maternelle	2,68 €	
	Primaire	2,85 €	
GARDERIE périscolaire		par jour matin et (ou) soir	par enfant
Quotient familial de 0 à 335 €	1 enfant	1,80 €	
	2 enfants	2,62 €	1,31 €
	3 enfants et plus	3,00 €	1,00 €
supérieur à 335 €	1 enfant	2,58 €	
	2 enfants	3,74 €	1,87 €
	3 enfants et plus	4,32 €	1,44 €
SOLFÈGE	par enfant / trimestre	42,00 €	
ACCUEIL de LOISIRS	par jour (repas inclus)	Domiciliés ou scolarisés à Varenes s/Loire	Autres
Quotient familial	inférieur à 336 €	4,26 €	4,26 €
	de 336 à 605 €	7,20 €	10,80 €
	de 606 à 1 036 €	8,44 €	11,94 €
	supérieur à 1 036 €	9,67 €	13,08 €

2) Autres services

SALLE des LOISIRS (par jour)		Varennais	Non Varennais
Grande Salle carrelée	Vin d'honneur (avec verres)	39 €	69 €
	Autres utilisations	81 €	213 €
	Chauffage	52 €	52 €
Petite Salle	Vin d'honneur (avec verres)	29 €	49 €
	Autres utilisations	47 €	92 €
	Chauffage	15 €	15 €
Ensemble des salles	Bal, dîner dansant	225 €	506 €
	Mariage	176 €	402 €
	2 ^{ème} jour	81 €	213 €
	Chauffage	52 €	52 €
Cuisine		67 €	112 €
Vaisselle	(sans traiteur) les 50 couverts	34 €	63 €
Sonorisation		69 €	69 €

Autres Services			
Salle des Sports		164 €	
Coupures de Routes		63 €	
Chenil	Prise en Charge	53 €	
	Forfait journalier	5 €	
Cimetière Concession trentenaire	Terrain	74 €	
	Jardin du Souvenir	52 €	
	Columbarium	812 €	
	Intervention sur Columbarium	101 €	
Sanitaires autonomes (WC) le w.e.		53 €	

VOIRIE COMMUNALE

Mise à jour de l'état de classement de la commune.

Le 24 octobre 2012, le Conseil Municipal de la commune de Varenes-sur-Loire a décidé à l'unanimité d'approuver le classement des voies nouvelles et chemins ruraux dans la voirie communale : Après acceptation, il ressort que les voies communales classées à ce jour comprennent :

- Voies à caractère de chemin 59 204 m
- Voies à caractère de rue 5 012 m
- Voies à caractère de place 6 433 m²

COMMISSIONS Bâtiments

La commission bâtiment a plusieurs chantiers en projet, comme la pose de double vitrage sur les fenêtres du local de l'Agence Postale Communale, le remplacement du rideau de la scène de la salle des loisirs, le remplacement de l'embase et des ardoises du cône du clocher.

MSP

Le D.C.E. (Dossier de Consultation des Entreprises) pour la construction de la maison de santé est en cours de rédaction. Le CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulière) établi par le cabinet d'architecture ATOME qui comprend 14 lots répartis entre les membres pour étude feront l'objet d'une réunion fixée au 30/10/2012.

Ce dossier de consultation des entreprises concernant la construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire est en ligne depuis le 19 décembre 2012. La commission MAPA (Marchés à procédure adaptée) se penchera mi février sur le choix des entreprises retenues pour la construction de la future maison de santé pluridisciplinaire.

Après deux mois de préparation, ce sera enfin la mise en chantier. Les travaux devraient durer une dizaine de mois. La

4 Conseil Municipal

MSP devrait ouvrir ses portes en avril 2014. La municipalité a renouvelé une demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux.

Renouvellement mission d'Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire

Le conseil municipal :

- sollicite la direction départementale de l'Équipement et de l'Agriculture de Maine et Loire pour assurer une mission d'assistance technique fournie par l'Etat pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire (ATESAT) à compter du 1^{er} janvier 2013 ;
 - autorise le maire à mettre au point avec la DDEA la convention d'ATESAT fixant le contenu des missions retenues, les modalités de leur mise en œuvre et la rémunération des dites missions ;
 - autorise le maire à signer la convention d'ATESAT et à prendre toute décision concernant son exécution ou son règlement.
- Le conseil municipal sera informé des décisions prises.

SIEML

La commune décide de verser un fond de concours de 75 % au profit du SIEML pour l'opération suivante :

- Dépannage du réseau de l'éclairage public, d'horloges, d'armoires
- Montant de la dépense : 220,18 euros T.T.C
- Taux du fonds de concours : 75 %
- Montant du fonds de concours à verser au SIEML : 165,14 euros T.T.C

TRAVAUX FOYER RURAL/ projet VIVADO

Les travaux ont été effectués avec les entreprises retenues suivantes :

MARSILLE ALAIN	Electricité	4 731,25 €
POZ'ALU	Menuiserie	12 439,00 €
DEBERNARD S.A.S	Plomberie	4 231,35 €
SANDRIER Patrick	Plafond suspendu	4 213,44 €
BRICOMARCHE	PORTE	479,52 €
	TOTAL HT	26 094,56€

MAISON DE L'ENFANCE : Fourniture des repas

Résultat du marché du groupement de commande avec la Ville de Saumur : à partir du 9 janvier 2013, l'entreprise Restoria est remplacée par l'entreprise A.P.I. Restauration qui fournira les repas de la Maison de l'Enfance, les mercredis et les vacances scolaires pour un coût du repas de 2,09 € TTC pain compris. Il est actuellement de 3,18 € TTC sans pain avec Restoria.

Présentation d'un projet d'organisation de marché de producteurs de Pays avec le concours de la Chambre d'agriculture

Sur invitation de Monsieur le Maire, et après une réunion de préparation à laquelle seul un producteur a pu participer, Madame MOUNIER a présenté au Conseil Municipal le projet de mise en place d'un Marché de Producteurs de Pays à Varennés-sur-Loire en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire le jour de la fête des battages.

Les principes proposés par la Chambre d'Agriculture sont les suivants :

- Solliciter les producteurs en vente directe de Varennés, du canton ou autres communes voisines ;

- Associer les artisans de bouche de la commune ;
- Privilégier une gamme de produits diversifiés tout en évitant un surnombre de producteurs proposant les mêmes produits
- La restauration sur place est déjà proposée dans le cadre de la Fête des battages ;
- En lien avec le Comité des Fêtes organisateur, il faudrait regrouper tous les producteurs et artisans faisant habituellement de la vente lors de la Fête des battages.

La chambre d'agriculture adhère à la marque des Producteurs de Pays déployée au niveau national.

Elle propose, par convention, de prendre en charge, pour un 1^{er} marché, 50% de la prestation qui s'élève à 3 000 € HT. Le coût revenant à la commune est de 1 500 € H.T. Une possibilité de financement, via le programme LEADER pourrait être étudiée.

Il ressort du débat que ce projet de Marché ne peut être tenu le jour de la « Fête des Battages » et que son emplacement idéal est sur la place du Jeu de Paume.

Gilles TALLUAU, adjoint, précise que ce projet de marché est inscrit dans le cadre du développement touristique et économique du Nord-Saumurois et qu'il doit être porté et financé par le S.I.V.M.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- donne son accord de principe pour l'installation d'un marché de producteurs de pays et décide que ce projet de marché doit s'organiser sur la place du Jeu de Paume sans lien avec la « Fête des Battages » ;
- désigne un comité de pilotage composé de, Gérard BORNES, Gilles TALLUAU, François BEAUFILS, Sylvie BELLANGER, Jean-Luc JOULIN, Alain LECHAT, Yves MABILEAU, Myriam BLANCHARD, d'Olivier GREGOIRE, Grégory VEILLON, Jérôme BARON producteurs, et d'Alain QUENDEZ président de l'AMAP.
- et décide de solliciter le SIVM pour porter et financer ce projet de marché de producteurs de pays.

QUESTIONS DIVERSES

L'indemnité IAT versée habituellement en novembre au prorata du temps de travail du personnel communal est reconduite en 2012 avec une hausse de 1,8%.

Les deux abris bus dernièrement installés ont fait l'objet de remerciements de la part des usagers.

Arrêté : Réglementation des feux de produits végétaux à l'air libre
 prévention des incendies : Monsieur le Maire a exprimé son intention d'écrire à l'association des Maires du Maine-et-Loire pour protester contre l'interdiction préfectorale de brûler des déchets verts en plein air. Une décision jugée « peu judicieuse » au regard du nombre de rotations qui seront nécessaires pour aller porter les déchets verts à la déchetterie d'Allonnes, soit une quinzaine de kilomètres à effectuer chaque fois.

Colis de Noël : ils seront préparés et distribués par le conseil municipal et le CCAS aux aînés varennais de plus de 76 ans.

Nouvelle association « NINDOKAN BUDO 49 », pratique du Ninjutsu (art martial japonais) : vice-président M. LOPES Xavier.

Frelon : Trois nids de frelons asiatiques ont été détruits récemment sur le territoire de la commune. Pour détruire l'un des nids, un particulier a eu recours à une entreprise spécialisée. Il faudrait que le frelon asiatique soit classé animal nuisible.

LA FUTURE BOUCHERIE

Le conseil municipal désireux de maintenir des services de proximité et de renforcer le dynamisme de notre commune a décidé d'acquérir les bâtiments de l'ancienne boucherie place du jeu de paume. Compte tenu du potentiel du bâtiment et de son emplacement nous proposons de réhabiliter une nouvelle boucherie, moderne et adaptée aux normes actuelles.

Cependant afin que ce commerce soit viable et pérenne il fallait respecter quelques principes fondamentaux. Il a donc été décidé de créer un logement réservé au boucher et à sa famille, au dessus du local commercial, afin de permettre au futur artisan d'être rapidement présent sur son lieu de travail et d'assurer une permanence à la boucherie tout en étant proche de son logement. Un bail commercial sera établi et son coût sera étudié afin d'être compatible avec la réalité économique d'un commerce en milieu rural, ce qui paraît essentiel pour assurer la viabilité du projet.

Si le chemin a été long et difficile (il a fallu beaucoup discuter et faire preuve d'imagination afin de trouver le meilleur montage juridique et financier), nous avons tout de même pu trouver une réponse adaptée et un accord avec Maine et Loire Habitat a été conclu.

En effet ce bailleur social permet de préserver nos intérêts financiers en supportant l'ensemble des travaux de réhabilitation de la boucherie, du logement Type 4 du boucher et de 3 autres logements sur ce site.

Ces objectifs fondamentaux étant atteints nous avons rencontré plusieurs fois M. et Mme Boileau candidats pour développer la boucherie (ils travaillent actuellement dans la région d'Angers). Forts de leurs expériences professionnelles ils souhaitent revenir avec leurs 2 enfants dans leur région d'origine, le Saumurois.

Après consultation de l'étude de marché réalisée par la chambre des métiers mais aussi après une concertation auprès des banques ils nous ont fait part de leur accord et de leur enthousiasme pour ce projet et sont très motivés.

Compte tenu des délais des procédures administratives, des études et de la réalisation des travaux nous ne devrions pouvoir accueillir M. et Mme Boileau qu'en septembre 2014.

Nous leurs souhaitons d'ors et déjà la bienvenue et surtout une bonne réussite.

Gilles TALLUAU, Adjoint.

Finances

L'exercice 2012 permet de dégager une capacité d'autofinancement de 252270 € dont 210743 € iront à l'investissement et le reste alimentera l'excédent réserve de fonctionnement. Pourtant même si nos finances sont saines il nous faudra être prudent et faire des économies en effet le gel des dotations et des subventions de l'état nous l'impose (-20300 € entre 2011 et 2012).

Toutefois certaines charges paraissent difficilement compressibles comme les charges de personnels, charges financières, taxes...

Cependant pour faire des économies des pistes existent et la commission bâtiment les explorera prochainement afin d'améliorer le coût de fonctionnement de certains bâtiments communaux (comme par exemple le coût du chauffage de la salle des loisirs), le but étant de dégager un maximum de capacité d'autofinancement.

En outre les principaux investissements 2013 sont la maison de santé 600000 €, la boucherie 152000 €, le tracteur avec

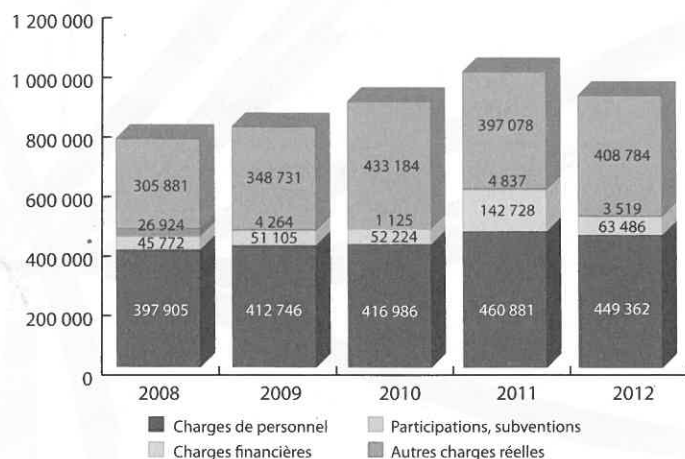
l'épaveuse 84000 €, la voirie 82000 €, la rénovation du foyer Vivado (pour les jeunes) 35000 €, le distributeur de billets 15000 €, les menuiseries de la poste 4000 €... C'est un budget d'investissement 2013 ambitieux mais équilibré pour un montant de 1 094 850 €.

Toutefois nous sommes une commune très peu endettée, il nous reste seulement 2 emprunts représentant un endettement par habitant de 160 €, la moyenne départementale étant de 549 €/habitant et régionale de 608 €/habitant.

Enfin le soutien aux associations représente 29769 € c'est déjà une somme importante mais combien nécessaire car les associations permettent d'exercer nos moments de détente et de loisirs avec des coûts modérés. Elles renforcent le tissu social notamment entre les générations, elles facilitent aussi l'intégration des nouveaux arrivants et les relations amicales. GRAND Merci à tous les bénévoles !!!

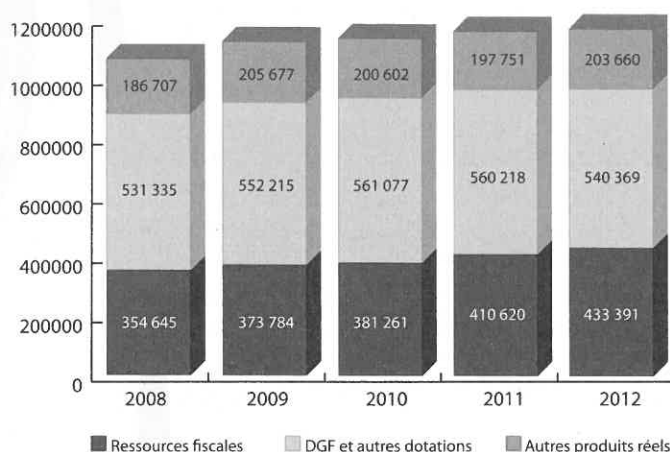
Gilles TALLUAU, Adjoint.

6 Finances



TAUX D'ÉVOLUTION DES CHARGES 2012/2011

Charges de personnel	- 2,50 %	
Subventions et participations	- 55,52 %	
Charges financières	- 27,25 %	
Autres charges réelles	+ 2,95 %	
TOTAL	2011	2012
CHARGES REELLES	1 005 524 €	925 151 € soit - 7,99 %



TAUX D'ÉVOLUTION DES PRODUITS 2012/2011

Ressources fiscales	+ 5,55 %	
DGF et autres dotations	- 3,54 %	
Autres produits réels	+ 2,99 %	
TOTAL	2011	2012
PRODUITS REELS	1 168 589 €	1 177 420 € soit + 0,76 %

Gilles TALLUAU, Adjoint.

La Maison de Santé

La MSP (maison de santé pluridisciplinaire) sera financée par un emprunt pour environ 60% et le reste sur nos fonds propres et subventions.

Les appels d'offre sont désormais terminés et les actes d'engagement avec les entreprises signés, nous n'attendons plus que le retour de la préfecture pour le contrôle de légalité des marchés, les travaux devraient débuter début juillet.

L'ouverture en mai 2014 verra s'installer un Kiné, une podologue et 2 infirmières.

Aussi des contacts avec d'autres professionnels de santé sont déjà établis, nous espérons que cela se concrétisera.

Le distributeur de billets

Malgré la volonté des dirigeants de la supérette de conserver le distributeur de billets il est toutefois apparu des problèmes trop importants pour sa mise en sécurité.

Le conseil municipal considérant qu'un distributeur de billet au cœur de notre village peut rendre un excellent service aux Varennais, nous avons contacté plusieurs banques en définissant un cadre financier, et nous avons pu conclure un pré accord avec l'une d'entre elle.

Ainsi avec la commission bâtiment nous étudierons prochainement le lieu de cette implantation afin de considérer au mieux les contraintes techniques et financières.

Pour le moment ce lieu ne reste que prédéfini.

Logements rue de l'harmonie et parking de Chavigny

Depuis le 19 mars dernier les clés ont été remises aux nouveaux locataires des logements Maine et Loire Habitat de la rue de l'harmonie. Ces logements adaptés aux personnes âgées ou à mobilité réduite sont conformes à la réglementation thermique 2012 et sont équipés d'un chauffe-eau solaire ; tout ceci devrait permettre à chacun des locataires de réaliser de bonnes économies de fonctionnement.

L'allée de l'union et la rue de l'harmonie offre un nouveau visage à l'intérieur de notre bourg et un aménagement du parking de Chavigny et de l'ensemble de cette zone sera bien nécessaire. En effet une future route prévue dans le PLU (plan local d'urbanisme) reliera l'entrée sud du bourg jusque derrière la salle de musique.

La commission urbanisme et voirie s'est déjà mise au travail en réalisant un cahier des charges dans lequel nous avons inscrit nos attentes comme par exemple la réalisation d'une aire de camping-car, la réorganisation des points d'apports volontaires des déchets, la réorganisation des espaces de parking, la création d'un jardin de détente arboré etc. Ce ne sont pour le moment que des projets et tout cela méritera encore bien des réflexions, du travail et des débats notamment en fonction des coûts estimés.

Gilles TALLUAU, Adjoint.

Comité des Fêtes

Pour l'année 2012, les manifestations prévues ont rempli leur contrat et le public était au rendez-vous, ce qui encourage l'équipe du Comité des fêtes. Il est à espérer que les manifestations de 2013 se dérouleront sous les mêmes auspices.

Jérôme TAN a remis sa démission du Comité des Fêtes pour raison personnelle. Le Comité le remercie pour tout son travail et sa disponibilité.

Bienvenue à Madame Valérie VENNEVIER qui intègre l'équipe du comité des fêtes.

L'Assemblée générale s'est tenue le 21 février 2013. Après la réélection du tiers sortant, le conseil d'administration s'est réuni le 27 février et a élu son bureau.

Le bureau se compose ainsi :

- Président : Alain LECHAT
- Vice-Président : Jean-claude DENIZOT
- Secrétaire : Martine TIJOU
- Trésorier : Bruno CHAPU
- Secrétaire adjointe : Malika CHAPU
- Trésorier adjoint : Jean-claude FLORIAU

Membres du bureau :

- Nicole GAIGNARD
- Michel LAMAND
- Dominique TIJOU

Membres du Comité des Fêtes :

- Patricia BICHON
- Serge GAIGNARD
- Alain GAIGNON
- Thierry GALLARD
- Fabienne GODINEAU
- Chantal LECHAT
- Jean-Pierre PROUST
- Jean-Paul TAN
- Valérie VENNEVIER

DATES DES MANIFESTATIONS 2013 :

Dimanche 14 Avril : repas des Aînés

Dimanche 26 Mai : Assemblée et Vide-greniers
Animée par les musiques de Varenes-sur-Loire et d'Allonnes.
Vide-greniers sans réservation et gratuit pour les Varennais.

Samedi 8 Juin : 10^{ème} Tablée Varenaise
Les cartes seront en vente à partir de début mai, s'adresser aux membres du Comité.

Dimanche 28 Juillet : 20^{ème} Fête des Battages et vide-greniers
Sans réservation, forfait de 3€ par véhicule exposant.
Exposition de vieux matériels et démonstration de battage à l'ancienne. Animation musicale. Repas Champêtre animé par Loïc Cochard et grand feu d'artifice au Manoir de Champfreau.

Samedi 5 Octobre : Soirée Cabaret

MAISONS FLEURIES 2012 :

Classement par catégories :

➤ Balcons

M^{me} et M. Michel Bigot, M^{me} et M. Marcel Klein, M^{me} Lemonier et M^{me} et M. Flamanc.

➤ Jardins

M^{me} et M. Bernard Tulasne, Jérôme Richard, Maurice Rochard, François Bernard, Alphonse Delaunay, Jean-Claude Delanoue, Jean-Yves Lechat et Daniel Talluau.

➤ Cours

M^{me} et M. André Lemoine, Sylvain Baillet, Georges Pantaléon, Daniel Millerand, Jean-claude Gaignon, Jean-Claude Cornilleau, André Gaignon et Michel Breton.

Pour le prix cantonal :

M^{me} et M. Bernard Tulasne et M^{me} et M. André Lemoine ont obtenu respectivement la troisième et la cinquième place sur un classement de 14 maisons sélectionnées.

Sélectionnés plusieurs fois M^{me} et M. Jacky Delaunay ont souhaité ne pas participer cette année.

Le matériel du Comité des Fêtes peut être mis à la disposition des particuliers et associations. Pour tous renseignements s'adresser à : M. Alain Lechat 06 75 18 69 50 ou M. Bruno Chapu 06 88 17 46 68 ou M. Dominique Tijou 06 19 61 92 28

Le Comité des Fêtes dans un esprit d'équipe souhaite vous faire passer d'agréables moments à l'occasion des différentes manifestations de notre village et remercie une nouvelle fois les bénévoles. **VIVE LA FÊTE !**

Atelier de Varenes

L'Atelier de Varenes prépare ardemment, et avec sourire, l'exposition bi-annuelle qui aura lieu les 18-19 et 20 octobre 2013. Le thème de cette exposition sera : les 4 éléments et les animaux.

Si vous avez de jeunes adolescents qui aimeraient faire du Point de Croix, une initiation (faite par Marie AUGÉY) est envisageable pendant les vacances scolaires (le mardi après-midi). Pour les inscriptions, merci de contacter M^{me} AUGÉY au 02 41 51 47 99. A bientôt !

L'AMAP La passerelle

L'association pour le maintien de l'agriculture paysanne, qui regroupe des membres de Montsoreau, de Varenes et de Fontevraud, est toujours active.

Son but est de soutenir Grégory VEILLON, maraîcher bio sur la commune de Varenes, et de consommer des légumes sains, authentiques, de saison, de qualité et produits localement.

D'autres producteurs se sont joints à nous, c'est ainsi que nous commandons de la bière des Verchers sur Layon, du bœuf bio de M. Eric DEVANT et des volailles, de la farine et des œufs à la ferme du Domaine chez Rémy et Julien CESBRON

Pour nous rejoindre, distribution tous les vendredis soirs chez René GRUET et Lise COUEDY Rue de la Loire de 18h30 à 19h30 et un numéro : 02 41 67 90 43 (Alain Quendez, président de l'association)



8 Vie Associative

CO-LIBRIS - Bibliothèque

www.varenes-sur-loire.fr



De **nombreuses nouveautés** attendent les lecteurs à la bibliothèque : Venez les découvrir !

- une collection de **DVD** beaucoup plus importante, en particulier pour les adultes.
- des **revues** à emprunter ou à consulter sur place.
- de nombreuses **nouvelles acquisitions** : romans, policiers, documentaires...
- la possibilité d'emprunter désormais jusqu'à **4 ouvrages + 1DVD**.
- un **espace informatique** réservé aux lecteurs pour consulter le portail du réseau des bibliothèques de l'Agglo (catalogue, animations...)
- la facilité de **réserver ou prolonger un prêt depuis votre domicile** en vous connectant sur le portail du réseau : www.bibliotheques.agglo-saumur.fr
- des heures d'ouverture élargies, avec un créneau supplémentaire le **mardi soir de 16h30 à 19h** en période scolaire.

Et toujours, dans le cadre de la programmation du réseau des bibliothèques de l'Agglo, les **animations pour la jeunesse** : visite-découverte de la bibliothèque, projection, expositions, spectacle, conte, accueil des tout-petits avec le Réseau des Assistantes Maternelles.

Les prochaines dates à retenir :

- du 23 avril au 4 mai : Exposition « Comptines pour jouer, comptines à chanter »
- du 4 au 18 mai : Exposition « Ranc'Arts des bambins »
- mercredi 22 mai à 10h30 : Tapis-lecture pour les tout-petits (de 6 mois à 3 ans)
- mercredi 5 juin à 10h30 : Tapis-lecture pour les plus grands (6-9 ans)

Toutes ces manifestations sont gratuites et ouvertes à tous !

La bibliothèque participera au **vide-greniers du dimanche 26 mai**. Une occasion de faire le plein de livres avant les vacances d'été : de bonnes affaires à offrir ou à s'offrir !

Bibliothèque de Varenes - Centre Culturel - Place de Chavigny

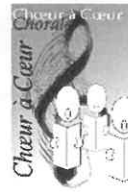
Ouverture au public : -mardi : 16h30 à 19h (période scolaire)
-mercredi : 15h à 17h
-samedi : 10h à 12h.

Fermeture exceptionnelle le samedi 11 mai (week-end de l'Ascension)

Horaires d'été :

- Juillet/Août : ouverture uniquement le mercredi
- Fermeture du 4 au 18 août

Contacts : Monique Gourio 02 41 38 15 63
Gaëlle Billard 02 41 50 90 14



Chœur-à-Cœur

Cette année, l'ensemble vocal « Chœur-à-Cœur » ne fera pas de concert de printemps. Notre chef Laetitia a donné naissance à une charmante petite fille, prénommée Aurélie, et nos répétitions ont été un peu chahutées par cet heureux événement et par les contraintes qui s'ensuivent. Nous prenons tout notre temps pour préparer notre concert 2014 qui, nous l'espérons, sera à la hauteur de nos espérances.

Mais la sixième édition de notre randonnée pédestre « A travers Chants » aura bien lieu : ce sera cette année le dimanche 2 juin. La randonnée sera suivie d'un apéritif et d'un déjeuner-buffet comme à l'habitude et, en plus, il y aura un mini-concert pour satisfaire tous nos amis. Le tout dans une ambiance que nous voulons fraternelle. On peut s'inscrire à la randonnée et pas au repas, on peut aussi s'inscrire au repas et pas à la randonnée. On peut naturellement s'inscrire aux deux.

Rappelons que les familles peuvent solliciter Chœur-à-Cœur pour une participation de nos choristes à l'animation musicale des mariages : c'est toujours avec grand plaisir que nous prenons part à ces moments de joie.

Chœur-à-Cœur recrute toujours, avec un certain succès. Nous sommes actuellement 26 choristes dont deux hommes (Messieurs, courage!) certains de Varenes, d'autres des communes environnantes, et nous souhaitons bien sûr étoffer le groupe. Les personnes intéressées peuvent venir assister à quelques répétitions. C'est au Centre Culturel de Varenes le mercredi soir de 20h à 22h.

Pour avoir de nos nouvelles ou nous contacter :

Notre blog : <http://choeur-a-coeur.over-blog.com>

Secrétaire, Josiane Dugot : duprat49@orange.fr

Présidente, Annick Joulin : 02 41 51 75 80

Union Musicale

La Musique en vadrouille

- ♪ Nous animons les carnivals et les défilés fleuris (Nueil les Aubiers-79, Aigurande-36, Beaufort-en-Vallée-49, Ste Maure de Touraine-37, Ducey-50...).
- ♪ Retrouvez nous à domicile : à l'Assemblée le 26 mai, le 8 juin à la Tablée Varennaise, à la traditionnelle Fête des Battages le 28 juillet et aux commémorations (8 mai, 14 juillet et 11 novembre).
- ♪ Nous animerons aussi deux soirées au camping de l'Etang de la Brèche : les vendredis 14 juin et 26 juillet.

L'école de Musique prometteuse

- ♪ 31 élèves suivent avec assiduité et motivation les cours d'instruments dispensés par François, Julie, Claude et Jacques ; clarinettes, saxophones, flûtes, trompettes, et percussions rythment les différentes classes d'instruments.

- ♪ Ces musiciens en herbe montreront leurs progrès lors de diverses auditions de classes d'instruments.
- ♪ Vous avez eu l'occasion de les découvrir au traditionnel concert de printemps avec un programme cinématographique.
- ♪ Et ces prestations se renouvelleront au concert de la Ste Cécile le 23 novembre 2013.

Le Bureau

Présidente : Sandrine Grégoire

Vice-Présidente : Stéphanie Quelin

Secrétaire : Anne-Sophie Naulet

Secrétaire-adjoint : Karl Dubois

Trésorier : Etienne Rideau

Trésorière-adjointe : Aurélie Touchard

Membres : Anne-Claire Langbien, Michel Nays, Jean-Claude Floriau, Alain Lechat, Yoann Naulet, Gérard Sandrier, Alexis Schweigart, et Marc Vennevier.

Ces quelques lignes nous permettent de rappeler la tristesse que nous avons malheureusement subie en ce début d'année et nous tenions à évoquer notre pensée musicale et notre soutien amical à la famille de Daniel. Il a su par son dévouement transmettre sa grande passion musicale à plusieurs générations de musiciens. La musique lui doit énormément.

Coordonnées

Union Musicale de Varenes sur Loire

1 place de Chavigny

49730 Varenes sur Loire

Mail : unionmusicaledevarenes@yahoo.fr



Les musiciens remercient tous les spectateurs et espèrent les satisfaire par ses prestations et son répertoire.

Vous êtes débutants, expérimentés ou passionnés alors n'hésitez pas à nous rejoindre afin de jouer et d'échanger une partie de musique. (Répétitions tous les vendredis soirs à la salle de musique, place de Chavigny)

Pour assurer ce dynamisme, il faut des élèves à l'école de Musique : Rendez-vous donc fin juin pour une pré-inscription et à la réunion de rentrée : **le vendredi 6 septembre 2013**, à 18 heures 30, au Centre Culturel pour la remise des diplômes et les inscriptions définitives pour l'année 2013-2014.

Nous remercions la Municipalité pour la subvention qui nous permet d'investir dans des partitions et nous aide à monter des projets musicaux.

Enfin, nous organisons 3 bals :

- **Le dimanche 12 mai 2013**, à 14h30, à la salle des Loisirs avec l'orchestre Gilbert Cédric Musette
- **Le dimanche 24 novembre 2013**, à 14h30, à la salle des Loisirs avec l'orchestre Gilbert Cédric Musette.
- **Le dimanche 5 janvier 2014**, à la salle des Loisirs avec l'orchestre Gilbert Cédric Musette.

Amitiés musicales de l'Union Musicale.

Les amis de l'Orgue de Varenes sur Loire

Quelques nouvelles concernant la vie de votre association créée le 13 août dernier et publiée au Journal Officiel du 25 août 2012.

Le mardi 11 décembre 2012 a eu lieu en Mairie de Varenes la signature de la convention de souscription entre la Municipalité et la Fondation du Patrimoine.

Cette convention permet le lancement d'une campagne de souscription publique en vue de recueillir les dons nécessaires à la remise en état de l'orgue qui ne fonctionne plus depuis de nombreuses années. La convention permet également d'obtenir une participation importante de la Fondation du Patrimoine ainsi que de la commune.

Lors de la cérémonie des vœux, l'association a été officiellement présentée à la population de Varenes. Où en sommes nous exactement à ce jour ?

Le facteur d'orgue a confirmé à la Municipalité le montant de son devis qui totalise 12.000 €.

Pour obtenir une subvention de la Fondation du Patrimoine, il est nécessaire que nous parvenions à rassembler la moitié de cette somme. Ceci permettrait de passer la commande aux environs de la mi-avril ; les travaux de restauration pourraient alors commencer au début du mois de mai.

Merci à celles et ceux qui ont déjà apporté leur don, et/ou leur adhésion à notre association (5 € par an) pour la première année qui va du 1^{er} septembre 2012 à fin août 2013.

Au 1^{er} mars 2013, nous avons atteint 47 adhésions et dons, individuel ou familial, le trésorier a reçu la somme de 1.425 € qui sont envoyés à la Fondation du Patrimoine par où la souscription doit transiter si elle n'est pas envoyée directement à la fondation.

Courant mars un feuillet explicatif sur les modalités de participer à la souscription a été distribué dans les boîtes aux lettres de Varenes. Ce feuillet explique aussi l'historique de cet orgue.

Si vous souhaitez que votre don soit envoyée par l'association, vous pouvez le déposer chez les membres du bureau ou éventuellement à la mairie.

Si chacun parvient à trouver 4 ou 5 donateurs et /ou adhérents, amis, voisins, familles ou entreprises, il est légitime de penser que nous parviendrons à réunir les 6.000€ euros souhaités

10 Vie Associative

Ainsi nous pourrions espérer que l'orgue fonctionne avant la fin de l'année 2013. Ce serait l'occasion d'organiser un concert d'inauguration avec les autres associations musicales de la Commune.

Le bureau

- Marie-Ange LEON 24, rue du Dr Terrien - 49730 Varenes
- Christian COURTOIS 20, rue de Chavigny - 49730 Varenes
- James LANGE 2, rue de la croix - 49730 Varenes
- Jean-Pierre GOURIO 27, rue de la Loire - 49730 Varenes

La Joie de vivre

CONSEIL D'ADMINISTRATION BUREAU

Au cours de l'Assemblée Générale du 16 Janvier 2013 il a été procédé au vote pour le renouvellement du tiers sortant.

Conseil d'Administration :

Eliette BLAIN - Erik BRANDENBURG - Alphonse DELAUNAY - Robert GROLEAU - André LEMOINE - Andrée REQUILLARD - André SECHERET - Christiane STRELEZKI - Nicole VIEILLE

Le 4 Février 2013 le Conseil d'Administration s'est réuni pour former le bureau composé comme suit :

Président :	Robert GROLEAU
Trésorière :	Nicole VIEILLE
Trésorière Adjointe :	Andrée REQUILLARD
Secrétaire :	André SECHERET
Secrétaire Adjointe :	Christiane STRELEZKI

PROCHAINES MANIFESTATIONS

- Lundi 20 Mai 2013 : Thé dansant
- Jeudi 15 Août 2013 : Déjeuner grillades
- Dimanche 1^{er} Septembre 2013 : Thé dansant
- Au cours de juillet et août : sorties à bicyclette et pique niques, les dates seront fixées en fonction des conditions météo.



NOUVEAUX ADHERENTS

Bienvenue au Club de la Joie de Vivre pour Yolande LEMONIER, Julien PACAUD, Richard et Ruth SANDERS, Catherine et Jean-Louis LAINE.

LOTO, le 27 Février 2013 un loto gratuit, exclusivement réservé aux membres du Club de la Joie de Vivre, a réuni 31 adhérents. Un grand merci d'avoir participé à cette petite manifestation qui, je l'espère, a satisfait tout le monde et permis de se réunir une fois de plus.



M.C.V. - Moto Club Varennais



En cette nouvelle saison qui commence, le MOTO CLUB VARENNAIS a déjà quelques sorties au compteur, tel que la participation au Téléthon de Saint Martin de la Place (17 novembre 2012) pour clôturer la saison et quelques balades improvisées qui se mettaient en place dans la région, bien sûr, puis direction les puces moto de Niort ainsi qu'une visite au forum de Nantes (le village moto).

D'autres sorties seront prévues cette année :

- Championnat SuperBike au Mans (30-31 mars)
- GP Moto Grand Prix de France Moto au Mans (17-18-19 mai)
- Sortie sur deux jours aux Sables d'Olonnes (date à déterminer)

- Faire l'encadrement des vieilles voitures de Brain sur Allonnes (15 septembre)

et sûrement d'autres encore qui viendront courant de l'année...

Cette année aura lieu le **dîner dansant** du Moto Club Varennais le **28 septembre 2013**, vu le succès et l'enthousiasme des personnes présentes à vouloir revenir l'année d'après. Nous nous sentions obligés de prévoir une soirée dansante avec repas (bien sûr) pour cette année.

Les fonds serviront au Moto Club pour financer des projets de sorties (sur deux jours) et surtout, participer et aider pour d'autres associations...

...Sur ce point, le Moto Club tient à remercier les secrétaires du foot de Varenes et de l'APE pour leur aide ainsi que l'entente entre nos associations.

Lors de l'assemblée générale du 5 avril 2013, le bureau était réélu, tel que :

- Président : LUDO BOUJET ;
- Vice-président : PHIPHI RICEVUTO ;
- Secrétares : JEROME CORBINEAU et BERTRAND BONTEMPS
- Trésoriers : GIANNI PULICE, CHRISTOPHE BOUJET et BENOIT BESNARD.

Cette année, nous comptons encore 20 licenciés aussi motivés qu'avant, c'est pour cela que nous invitons donc, toutes les personnes désirant venir rejoindre le Moto Club Varennais pour y apporter leur expérience du deux roues et pourquoi pas de nouvelles idées. Pour y vivre de bons moments entre fans de motos et avoir le plaisir de se retrouver en dehors et sur la route.

Pour tous renseignements :

- Ludo BOUJET 06 64 80 89 83
- Jérôme CORBINEAU 06 31 74 84 65
- Phiphi RICEVUTO 06 87 19 44 54
- ou par mail : jerome.corbineau@sfr.fr

La Bateria Poderoza

La saison estivale 2013 débute de manière très positive pour le groupe de percussions. La Bateria Poderoza continue à grandir dans le monde des grands événements. Le 17 février dernier, nous sommes retournés au carnaval de Manthelan (Indre et Loire) pour animer les rues sur notre rythme de Samba, devant un public venu nombreux.

Sur cette bonne lancée, les festivités carnavalesques vont continuer pour la Bateria Poderoza avec un calendrier 2013 qui ne cesse de se remplir.



Prochain rendez-vous :

- le 16 mars 2013, au carnaval de Quartier Jacques Percereau à Saumur,
- le 9 mai 2013, le carnaval de Saint-Saturnin,
- le 12 mai 2013, le carnaval de Brissac Quincé,
- le 18 mai 2013, Les saveurs du monde à Saumur.

Le 2 février dernier, l'assemblée générale a donné place à un changement du bureau pour un meilleur fonctionnement. Nous avons estimé juste de réduire l'effectif du conseil d'administration, passant de six personnes à quatre personnes gérant en collaboration cette association, le nouvel organisme est le suivant :

Présidente :	Séverine TIXIER
Secrétaire :	Romane VERNEAU
Trésorière :	Anne-Sophie NAULET
Responsable des sorties :	Frédéric ABELLARD

Je vous rappelle que depuis fin 2011, la Bateria Poderoza a créé un site internet afin de promouvoir son association et de la faire découvrir à un plus grand nombre.

Adresse du site : www.bateriapoderoza.wix.com/site-officiel

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter

Séverine TIXIER (Présidente) : 06.78.87.07.70

Léopold BELLANGER (Chef) : 07.86.29.88.21

E-mail : bateria.poderoza@laposte.net



Théâtre CIRCA

Venez chanter et danser avec les Pingouins

La troupe théâtrale Varenaise CIRCA remercie les spectateurs présents lors de ses représentations de la comédie policière « Echech et Meurtre », en janvier et février dernier. Une pièce qui a connu un grand succès, tant à Varenes que lors des déplacements à Savigny en Véron, Chouzé sur Loire et Brézé.



La troupe a repris les répétitions en avril. Après Frou-Frou les Bains, que nous avons représenté en 2010, voici le retour du théâtre chanté sur notre scène. La comédie « La valse des Pingouins » également de l'auteur Patrick Haudecoeur, est en effet un savoureux mélange de théâtre, de danse et de chansons.

Rythmes d'opérette ou grands airs du répertoire Français vont vous plonger dans un moment de bonheur. Ou comment une histoire banale peut se transformer en catastrophe : Un chef d'entreprise en quête d'un nouveau marché, et ne reculant devant rien pour décrocher un miraculeux investisseur, organise une grande soirée en son honneur. Les petits plats dans les grands, champagne, feu d'artifice, etc. Chacun fait de son mieux ! On ne peut pas dire à quel moment ça a dérapé... mais ça a dérapé !

En janvier 2014, laissez-vous entraîner dans ce tourbillon de bonne humeur, lors d'une de nos six représentations de « La Valse des Pingouins » à Varenes :

- Samedi 11, 18 et 25 Janvier à 20h30,
- Dimanche 12 et 19 Janvier à 14h30,
- Vendredi 24 Janvier à 20h30.

Danse Varenaise

Section danse de salon

Les cours de La section danse de salon Varenaise sont assurés par notre professeur Damien Jacquot.

Le LUNDI :

de 19h30 à 20h30, de 20h30 à 21h30 et de 21h30 à 22h30

L'association accepte le règlement des cotisations avec les coupons sport.

Pour tout renseignement concernant les coupons sport vous pouvez contacter le secrétaire de l'association.



12 Vie Associative

Section danse Country

Les cours de la section danse country Varennnaise sont assurés le mercredi avec Martine et Marie-Claire.

Le **MERCREDI** :

- de 18h30 à 20h 00 deuxième année
- de 20h 00 à 21h30 débutants

Manifestations à venir

Deux **bals COUNTRY** sont organisés le 21 Avril 2013 et le 10 novembre 2013 de 14h à 19h à la salle des loisirs de Varennnes /Loire.

Pour tous renseignements et inscriptions concernant la DANSE de salon et DANSE country

CONTACTS :

Gisèle PROUST <i>Présidente</i>	02 41 67 16 04
Serge BLANC <i>Vice-président</i>	02 41 52 57 60
Olivier FRICARD <i>Secrétaire</i>	02 41 67 40 58
Georges JANNINELLE <i>Secrétaire adjoint</i>	02 41 67 60 23
Nicole VIELLE <i>Trésorière</i>	(néant)
Audrey GENOT <i>Trésorière adjointe</i>	02 41 53 79 66
Nelly BOREAU <i>Membre</i>	02 41 52 50 69
Michel NAYS <i>Membre</i>	02 41 51 74 89
Michelle PETAS <i>Membre</i>	09 62 12 12 12
Corinne GALLARD	02 41 38 86 66

Site web : www-dansevarennnaise.asso-web.com

Association Varennnes – Loisirs – Nature



Quelques mots concernant l'actualité récente avec l'organisation d'une randonnée semi nocturne début mars. En fait de semi nocturne, il faisait nuit noire ce 8 mars. Vingt cinq participants, dont quelques randonneurs de Saumur, se sont élancés dans la campagne Varennnaise pour un circuit d'une dizaine de kilomètres ; tout cela dans la bonne humeur, sous les étoiles au départ avec quelques gouttes insignifiantes en fin de parcours.

L'important dans cet exercice est bien évidemment de rester motivé ; à défaut de voir le paysage il faut susciter l'éveil permanent (pour le moins !). L'organisation n'avait pas ménagé sa peine : à défaut de perceptions olfactives les marcheurs n'ignoraient pas qu'une excellente soupe à l'oignon revigorante les attendait en salle des fêtes au terme du circuit. De l'avis de tous cette expérience plaisante est à réitérer.

Pour être le plus exhaustif possible sur nos activités, il faut également citer la sortie annuelle organisée sur trois jours à l'occasion d'un pont des mois de Mai avec un hébergement en hôtel de plein air. En 2012 nous avons randonné et ramé (enfin non.... nous nous sommes laissés embarquer !) dans le marais poitevin à Coulon.

Pour l'Ascension 2013 nous attaquons les Alpes.....mancelles à deux pas de Sillé le Guillaume. Nous avons commencé dès à présent l'entraînement dans les chemins montants, sablonneux, malaisés et très boueux des coteaux de Parnay. Nous ne manquerons pas de vous en parler.



Après l'effort !!!

Nous rappelons à tous les marcheurs qui désirent nous rejoindre, que nous nous retrouvons place du Jeu de Paume devant le panneau de l'UNESCO à 9 h :

- Lundi pour 1 heure ou 2 heures de marche
- Jeudi pour 2 heures
- Dimanche pour 2 heures

Le premier lundi et le troisième jeudi du mois, sortie à l'extérieur de Varennnes.

Les parcours sont ouverts à tous, les distances sont raisonnables (9 à 10 kms), tout le monde marche à son rythme et ne reste pas à la traîne.

- Pour les cyclistes, une randonnée est organisée tous les mercredis de : 9 h 30 à 11 h d'Avril à Octobre. Le rendez-vous est devant la mairie.

Contact : Michel BRETON, 02 41 51 75 78



Les coteaux de Parnay

Association Communale de Chasse

La saison 2012/2013 s'achève sur un bilan mitigé pour le gibier naturel. Les tableaux rendus en fin de saison prouvent qu'il faut préserver le piégeage et multiplier les postes d'agraineage et les cultures à gibier. Les populations d'oiseaux comme les faisans et les perdrix semblent avoir bien résisté aux conditions météorologiques, (précipitations importantes et périodes de froid), grâce à la bonne tenue des agraineages.

Notre piégeur Jean Beaufls et notre déterreur Pascal Millerand continuent leur activité quotidienne, ayant pris 21 renards, quelques fouines, et deux blaireaux depuis notre début de saison. A cet effet, Je précise que Jean n'est pas un salarié de notre association et par conséquent n'a aucune obligation de piéger ou de résultat. C'est tout simplement une passion, un loisir qu'il pratique avant ou après son activité professionnelle. Les différentes battues aux nuisibles, avec notre Lieutenant de Louveterie Portier Stéphane, et nos deux équipages de Chiens Créancés Rousseau Eric et Roiné Lionnel, participent activement à ces prélèvements de nuisibles. Nos profitons également des nombreuses battues aux chevreuils pour chasser le renard ou la fouine, niches écologiques qu'ils partagent mutuellement. Notons la bonne entente avec l'ACCA de Chouzé sur loire, avec qui nous organisons aussi quelques battues communes aux renards.

Les derniers comptages nocturnes de lièvres des mois de janvier et février donnent un IKA de 3.5, inférieur à celui de l'année dernière. Les résultats « prélèvements lièvres » de cette saison iront quand même dans le sens de la reproduction, car les chasseurs ont prélevés 2/3 de mâles pour 1/3 de femelle. Cependant, il faudra être prudent sur les prélèvements futurs de la saison prochaine, et reconduire la limitation d'un bracelet par chasseur.

Afin d'embellir notre campagne, les Chasseurs et la Municipalité ont reconduit l'opération des jachères fleuries « Faune sauvage ». La campagne plantation de « haies bocagères » s'est également poursuivie cette année, avec la participation de nombreux bénévoles chasseurs et non chasseurs, la municipalité et les enfants, sur les différentes journées, comme la préparation du sol, les plantations, et le paillage des végétaux.



« PLANTATION DE HAIE AVEC LES ENFANTS » (janvier 2013)

La société de chasse possède des filets de protection contre les lapins et les lièvres, qu'elle met à disposition des agriculteurs ; ils doivent pour cela s'adresser à Olivier GREGOIRE 06 89 38 75 43.

Cette année encore, les chasseurs ont obtenu l'autorisation de la DDT pour tirer les corbeaux jusqu'au 31 juillet 2013.

La tradition du « Banquet des Chasseurs » s'est déroulée le 9 mars dernier à la Salle des Fêtes municipale, animée par une chanteuse et suivi d'un petit bal musette. Une « navette retour » était gratuitement mise à disposition des participants pour profiter au maximum de cette soirée sympathique.

Pour la réservation ou la location de la salle « Maison de la

Nature et de la Chasse », adressez-vous à Bernard François 06 42 29 57 07 ou Godineau Anne-marie 02 41 38 16 69

Prochaines manifestations :

- Le 6^{ème} Challenge « Palets, Boules, Pétanques » sera organisé dans le 2^{ème} trimestre 2013, les inscriptions seront prises dans les sociétés de Varenes et du Canton.
- Assemblée générale des Chasseurs le 23 juin à 09h30. Remise des cartes le dimanche 8 septembre à 11h à la « Maison de la Nature et de la Chasse ».
- Les « Jeunes Chasseurs » organisent une soirée « Sangliers à la Broche » et ses années 80, le samedi 7 septembre 2013 à 19h00, à la « Maison de la Nature et de la Chasse ». Inscriptions à partir du 1^{er} juillet 2013.
- Soirée nocturne « Brâme du cerf » à la fin du mois de septembre. (soirée gratuite)

En cas de dégâts aux cultures et aux volailles : n'hésitez pas à prévenir Jean Beaufls au 06 33 24 63 04 ou Lechat Jacques au 06 77 53 43 94.

Vos déclarations permettent de poursuivre la régulation des renards, fouines, putois...

Association des Commerçants et Artisans de Varenes-sur-Loire

L'assemblée générale de l'Association des Commerçants de Varenes s'est tenue le mardi 12 mars 2013 au Centre Culturel. Pour l'occasion – outre les rapports moral et financier, présentés respectivement par le Président et le Trésorier – les membres présents ont accueilli les artisans qui le souhaitaient afin d'étoffer l'association. Les statuts de l'association ont été modifiés et approuvés, notamment pour changer le nom de l'association en Association des Commerçants et Artisans de Varenes-sur-Loire (A.C.A.V.).

Le bureau a été reconduit : Président Wilfried Farcy (SPAR), Trésorier Sébastien Georget (Restaurant-Bar Le Jardin de Varenes) et Secrétaire Catherine Petitfils (Restaurant-Bar Le Commerce) à l'unanimité.

Un logo permettant d'identifier l'association facilement est à l'étude. En plus des animations de Noël qui se poursuivront en espérant le beau temps, un projet est né de cette nouvelle collaboration. Il devrait donner lieu à une animation d'été début juillet 2013. Des précisions seront données par voie d'affichage en temps voulu.



14 Espaces Verts

Commission espaces verts

Comme vous avez pu le constater, la commune, dans un souci d'améliorer votre cadre de vie, augmente la surface de ses espaces verts et son fleurissement. Face à ces augmentations de surface à entretenir, avec un personnel et un budget constant nous envisageons une gestion différenciée de ces espaces afin d'optimiser le temps, le planning des agents et l'utilisation du matériel.



Tous ces objectifs s'inscrivent dans le développement durable, la recherche de la biodiversité et le respect de l'environnement. Cette gestion préconisée permet de répondre à des enjeux de natures différentes et en particulier de sensibiliser les Varenois à l'environnement. En premier lieu, pour suivre le projet « Eco phyto 2018 », l'utilisation des désherbants chimiques doit être réduite au maximum car ces produits sont source de pollution des eaux de nos nappes phréatiques. Pour cette raison les habitants de Varenes doivent s'attendre à voir pous-

ser une flore sauvage naturelle plus importante qui risque de s'établir plus longuement. Il ne faudra pas qu'ils considèrent ces « mauvaises herbes » comme un abandon d'entretien ni de la négligence de la part de nos agents mais comme une gestion adaptée aux spécificités des sites. D'autres méthodes de désherbage seront expérimentées au cours des prochains mois. Nos agents s'investissent beaucoup et montrent un intérêt certain pour ces choix auxquels ils adhèrent avec enthousiasme. Aidons-les dans ces nouvelles démarches et remercions-les pour le travail de qualité qu'ils accomplissent. Un certain nombre d'habitants contribuent et participent déjà à leur façon à l'amélioration des espaces verts : les couvreurs Thierry Touchard et Michaël Ribault en gardant et en mettant à notre disposition les débris d'ardoises qui serviront de « paillage » pour les parterres, le maçon Jeannot Béguet avec ses tuffeaux et notre vigneron David Chevallier qui taille nos quelques rangs de vigne à l'entrée du bourg, merci à toutes ces personnes. Si d'autres personnes souhaitent participer au fleurissement de notre commune ils peuvent se faire connaître à la mairie, ils seront les bienvenus. N'oublions pas de participer au concours des maisons fleuries, la participation est gratuite et vous serez récompensés en bons d'achat de plantes ou de bulbes.

Les parcs, les jardins, les places fleuries au-delà de leur valeur esthétique et de leur utilité première comme « lieux d'agrément » sont des espaces où le lien social se tisse et où la nouvelle citoyenneté verte s'épanouit. En un mot, ces espaces éco-paysagers sont devenus des biens sociaux qui doivent être reconnus comme des éléments de santé publique.

« Nous n'avons pas hérité la terre de nos ancêtres, mais nous l'empruntons à nos enfants » Saint-Exupéry.

François Bernard

Commission espaces verts



Des aides pour habiter mieux

Des aides exceptionnelles
pour rénover votre logement !

OPAH 2011/2014
Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Vous êtes propriétaires,
vous pouvez disposer d'une aide financière.

Renseignez-vous lors des permanences du PACT 3P :

- SAUMUR AGGLO tous les vendredis de 13h30 à 15h30, 25 quai Carnot
- Mairie de MONTREUIL-BELLAY tous les 1^{ers} vendredi du mois de 9h30 à 11h30

Vous pouvez le contacter au
02 41 88 87 03

Pôle Habitat
SAUMUR AGGLO
MONTREUIL-BELLAY

Depuis près d'un an et demi, SAUMUR Agglo a lancé une opération en faveur de l'amélioration de l'habitat : l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat). Elle va se poursuivre jusqu'en juin 2014.

Cette opération s'adresse aux propriétaires qui envisagent des travaux d'amélioration de confort, d'économie d'énergie, d'accessibilité ou de rénovation complète.

A ce jour, 140 propriétaires ont pu bénéficier d'une visite conseil gratuite de leur logement et d'un diagnostic technique : diagnostic sur l'accessibilité et l'adaptation du logement chez les personnes âgées ou handicapées, diagnostic thermique chez les propriétaires désirant engager des travaux d'isolation ou de chauffage, aide à la décision pour un projet locatif.

L'OPAH : un réel coup de pouce pour financer vos travaux.

80 propriétaires ont déjà bénéficié de subventions pour la réalisation de leurs travaux. Près de 1 600 000 € de travaux ont été générés et 634 000 € de subventions ont été mobilisés. Ainsi, les subventions couvrent en moyenne 40% des dépenses.



Priorité aux travaux d'économie d'énergie.

Dans certains cas, ces subventions permettent même au propriétaire de réaliser plus de travaux qu'initialement prévus sans alourdir le reste à charge. C'est le cas des travaux d'économie d'énergie pour lesquels il est possible de mobiliser grâce au programme Habiter Mieux, une prime exceptionnelle de 2 600 € qui s'ajoute aux autres subventions, dès lors que les gains énergétiques réalisés grâce aux travaux sont d'au moins 25%.

Cela a été le cas pour cette maison à SAUMUR :

En réalisant l'isolation de ses combles, en remplaçant ses menuiseries extérieures et sa chaudière pour un coût de travaux de 14 900 €, cette propriétaire a pu bénéficier de 8 376€ de subventions (subvention de l'Agence Nationale de l'Habitat, prime Habiter Mieux, subvention de SAUMUR Agglo), soit 56% du montant des travaux. Les gains sur la facture annuelle de gaz sont estimés à 400 €.

Un service d'information et de conseil au particulier sur l'énergie, indépendant et gratuit

INFO ÉNERGIE
PAYS DE LA LOIRE

Proposition d'article / Permanences énergie
Angers, le 22 novembre 2012

Pour améliorer votre confort et faire des économies, les espaces Info Energie existent.



Les Espaces Info Energie assurent une mission d'information du public. Les conseillers s'engagent à délivrer gratuitement une information neutre et à proposer des solutions adaptées aux préoccupations liées à l'efficacité énergétique.

L'Espace Info Energie du Maine-et-Loire est porté par l'association Alisée et est soutenu par l'Ademe, la Région des Pays de la Loire et les collectivités locales telle que le Pays Saumurois. Cette mission de service public garantit la gratuité, la neutralité et l'indépendance des services proposés.

Les conseillers renseignent toutes personnes à la recherche d'informations sur les économies d'énergie. Ils vous guideront sur :

- la conception ou la rénovation d'un logement
- l'isolation et la ventilation
- le chauffage et l'eau chaude
- les énergies renouvelables
- les équipements de l'habitation
- le transport
- les aides financières

Informations
Espace Info->Energie d'Angers
312, avenue René Gasnier
49 100 Angers
Tel. 02 41 18 01 08
angers.49@alepd.fr
www.info-energie-paysdelaloire.fr

Les Espace Info Energie, pensez-y !

Les permanences Info-> Energie

L'Espace Info Energie de l'association Alisée tient des permanences chaque 2ème lundi du mois, de 14h à 18h, au service habitat de l'Agglomération Saumuroise, 25 quai Carnot à Saumur.

Vous aimeriez économiser de l'énergie, consommer moins pour le chauffage, installer des énergies renouvelables... Venez rencontrer un conseiller énergie qui répondra gratuitement à vos questions, de manière objective et vous aidera dans votre projet.

Prenez rendez-vous dès maintenant !

Plus d'informations

Contact presse et projet : Moulé Mathieu :
mm@alisee.org
02 41 93 00 53

Partenaires



Alisée

Espace Info Énergie du Maine et Loire - MATP - 312 avenue René Gasnier, 49100 Angers

Renseignements au 02 41 88 87 03

Permanences conseils à SAUMUR ou à MONTREUIL-BELLAY sans RDV :

- dans les locaux de SAUMUR AGGLO : 25 quai Carnot à SAUMUR, chaque vendredi de 13h30 à 15h30, sans rendez-vous.
- à la mairie de MONTREUIL-BELLAY : le 1^{er} vendredi du mois de 9h30 à 11h30, sans rendez-vous.

APE de Varenes



L'amicale est l'association volontaire et gratuite de tous les parents d'élèves de la maternelle au primaire. Elle a pour but de recueillir des fonds pour les enfants de Varenes et ainsi leur permettre d'agrémenter l'année scolaire par des sorties d'éveil et de découverte.

Tous les fonds récoltés grâce aux bénévoles lors de nos diverses manifestations sont intégralement reversés au profit des enfants de la commune.

L'amicale a permis cette année encore l'intervention de François Palluau qui par son savoir-faire éveille, avec l'appui du corps enseignant, les plus petits aux joies de la musique et du chant.

Notre réunion de début d'année a vu quelques changements dans l'organisation de notre bureau avec notamment le départ de notre président M. Bruno Ribault que nous remercions pour toutes ces années d'implication dans l'association.

Voici le détail du bureau :

Président :	ESNAULT Isabelle
Vice-Président :	GRENOT Audrey et JULIEN Christophe
Trésorier:	CUSTODIO Paula
Trésorier Adjoint :	BILLARD Gaëlle
Secrétaire :	LAMAND Sabrina
Secrétaire Adjoint :	MEXMAIN Nathalie et JAMET Christelle

Les bonnes volontés sont toujours les bien venues pour venir renforcer l'équipe du bureau et des bénévoles car certains d'entre nous qui ont désormais de « grands » enfants seront amenés dans les années à venir à vaquer à d'autres préoccupations.

Le concours de belote a cette année encore été un succès avec plus d'une cinquantaine d'équipes venus s'affronter dans la bonne humeur à ce jeu qui réunit tous les âges et quelques équipes féminines qui se sont très bien défendues.

Le marché de Noël organisé de concert avec le corps enseignant a permis à nos enfants de chanter devant une salle comble après avoir récolté des fonds sur les stands de l'association et de l'équipe enseignante. Merci au Père Noël d'avoir pris de l'avance dans sa tournée pour être pris en photo avec les enfants puis leur avoir offert un ballotin de friandises.



Les représentations de la troupe de théâtre CIRCA nous ont emmené cette année dans une intrigue policière palpitante et pleine de rebondissements. Cette troupe nous a encore une fois permis de passer un bon moment. Un grand merci à cette association pour les fonds récoltés qui constituent une part importante de notre budget. Vivement la prochaine pièce qui selon leur dire nous emmènera dans un univers totalement différent.

Le bal des écoles a permis de réunir presque 200 personnes qui ont pu se déchaîner sur la piste de danse jusqu'au bout de la nuit avec l'orchestre « MG Orchestra » qui a une fois de plus rencontré un vif succès. Cette manifestation aura encore une fois lieu l'année prochaine et une soirée supplémentaire avec DJ et présence des enfants est en projet pour venir vous divertir en 2014.



Le carnaval a profité d'une belle journée du mois de mars pour réunir de nombreux enfants et parents venus déguisés pour passer un moment de joie sur les rythmes entraînants de « L'union musicale de Varennnes » que nous tenons à remercier pour leur implication. Merci au magasin SPAR qui nous a fait la surprise lors de notre passage d'offrir aux enfants de nombreuses friandises. Merci au comité des fêtes d'avoir participé au pot de l'amitié.



Maison de l'enfance Hé les Minos !

Dates des prochaines vacances

Printemps : du lundi 22 avril au vendredi 3 mai 2013 : pour certain, ils redécouvriront le judo, le tennis, le badminton...

Été 2013 : du lundi 8 juillet au vendredi 2 août et du lundi 26 août au lundi 2 septembre : camps, piscine, sorties vélo, visite d'un parc...

Hé bien sur !

Pendant toutes ces vacances, il y aura les traditionnelles activités manuelles et aussi des parties de rigolades...

Inscription des vacances 3 jours minimum par semaine.

Accueil du centre de 9h à 17h avec la garderie assurée de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30.

L'équipe d'animation :

Catherine BILLARD, Odile MORICE, Flavie FORTIER.

☎ : 02 41 67 71 79



École

Les élèves des classes de maternelles et les CM1 : auteurs et illustrateurs en herbe

Nous sommes heureux de vous présenter le petit nouveau : Poussibleu ! Nous ne pouvons pas encore vous le dessiner mais nous pouvons déjà vous dire que :

- C'est le héros des 6 histoires écrites en collaboration avec les maternelles et les CM1 ;
- C'est un poussin (comme Claude Ponti !) ;
- Mais il est bleu ! ;
- Il a un grand chapeau ;
- Il est maladroit, souriant et curieux ;
- Ses aventures se passent à Pioupiouville.

Pour nous aider, Aude Guilvard (auteur et illustrateur d'Ipopott) est déjà venue à l'école. Elle nous a parlé de son travail. Elle revient jeudi 21 mars 2013 et reviendra encore et encore, jusqu'à l'aboutissement de notre projet : 6 histoires inédites de Poussibleu, écrites et illustrées par les élèves de TPS, PS, MS, GS et CM1.



Aude en train de dessiner !

Nous avons hâte de vous présenter nos histoires :

- Poussinet devient Poussibleu
- Poussibleu et le «ma neige»
- Poussibleu et le «carn'aval»
- Poussibleu apprend à pédaler
- Poussibleu jardine
- Poussibleu dans la forêt

Mais il va vous falloir de la patience car nous avons encore beaucoup de travail ! C'est un vrai métier !

Le vendredi 22 février 2013, afin de fêter les vacances, les 3 classes se sont réunies pour partager quelques gourmandises ! C'était aussi l'occasion pour les maternelles de nous présenter le 1^{er} jet des 6 histoires que les CM1 avaient commencées.

*Les élèves de TPS, PS, MS, GS et CM1
et leurs maîtresses*

E.S. Varenes - Villebernier



Finie la saison hivernale qui n'a pas été sans conséquence cette année pour ce sport de plein air en raison des mauvaises conditions météorologiques entre le froid mais surtout à cause des pluies rendant les terrains impraticables où beaucoup de rencontres ont été reportées voire annulées.

Maintenant, les beaux jours se font sentir pour le plus grand plaisir des joueurs.

➤ Côté sportif

Pour les 2 équipes Séniors, l'objectif du début d'année était de finir la saison dans les 5 premiers et permettre de garder un bon niveau suite à la nouvelle pyramide des groupes Séniors refondée par le District pour la saison prochaine, en effet, les groupes de Promotion disparaîtront.

L'équipe fanion, équipe de 2^{ème} Division, a oscillé entre la 1^{ère} et 2^{ème} place cette saison et nous espérons qu'elle terminera en tête de son groupe pour le plus grand plaisir du club mais pour l'heure, rien n'est encore joué mais nous sommes confiants.

L'équipe Réserve a fait un excellent parcours également, elle a été très régulière et son classement en haut de tableau est mérité.

Belle performance en Coupe où nous ne sommes jamais allés aussi loin dans la compétition depuis la création de l'Entente Varenes Villebernier.

Les Loisirs ont fait une bonne saison également en championnat même si le classement importe peu pour cette équipe car les Loisirs jouent avant tout pour le plaisir. En Coupe de l'Amitié, elle a été éliminée en 8^{ème} de finale.

Notre équipe U19, nouvelle en cette saison 2012/2013, ont fait une meilleure seconde phase en championnat et de bons résultats en coupe en ayant battu par exemple l'Olympique de Saumur, équipe de Division Supérieure.



Pour les plus jeunes, tel que les U13 en entente cette saison avec l'AS Côte, les U11, U9 et les tous petits U7 bien présents et fidèles au rendez-vous, la saison se termine avec des tournois, un rassemblement départemental pour les U7 et une journée à Saint Jean de Monts pour les U9 le dimanche 9 juin pour jouer sur la plage le temps d'une marée basse avec 5 000 joueurs et joueuses.

➤ Les inscriptions pour la saison 2013/2014

A partir du mois de juin, vous pourrez venir vous inscrire pour la saison 2013/2014. Les dates vous seront prochainement communiquées.

Retrouvez les résultats sportifs, les équipes, les photos et toutes les actualités du club sur notre site internet :

<http://www.esv-49.fr>

Pour tout renseignement, vous avez la possibilité de contacter les personnes suivantes :

David CHEVALLIER - Président Délégué

Tel : 02 41 52 58 53 - Email : dvdchevallier@orange.fr

Eric JAMET - Secrétaire

Tel : 02 41 51 38 13 - Email : ejamet@avaya.com



Photo des U7 au carnaval des p'tits footeux

A.V.B. Badminton



Equipe AVB 1



Equipe AVB 2

La fusion Allonnes Varenes Badminton vit sans encombre sa première saison. Elle a permis de constituer deux équipes adultes pour l'interclubs départemental mixte. L'équipe AVB 1

qui a incorporé des jeunes de Varenes et d'Allonnes, évolue en départementale 2 à un niveau un peu difficile pour cette nouvelle équipe. Après un début de saison hésitant, elle commence à obtenir des victoires. L'équipe AVB 2, constituée principalement de vétérans, joue en départementale 3. Pour eux, se faire plaisir est le plus important. Ils n'ont pour l'instant que le titre de la réception la plus accueillante du championnat. Le nouvel entraîneur engagé par l'ONEA, Fabien Chasseriau, anime quatre créneaux jeunes dont deux à Varenes sur Loire.



Lauréats du tournoi minibad

Plusieurs joueurs participent régulièrement aux Trophées Départementaux. On notera la réussite de Lise Trastet qui a atteint plusieurs fois les demi-finales et une fois la finale. Traditionnellement, le club AVB a accueilli en Octobre dans la salle de Varenes la première étape du Trophée Départementale Jeunes catégorie Cadets. L'AVB a aussi organisé en Février à Varenes le deuxième plateau minibad.

Le badminton est un sport qui peut se pratiquer en compétition ou en loisir, en individuel ou en famille. Il est toujours possible de rejoindre les badistes !

Pour tout renseignement :

Francis Trastet : 06 84 54 33 02



Fabien Chasseriau avec le groupe des benjamins, minimes et cadets

Judo Club du Bassin Saumurois



Section Varenes sur Loire

Cela fait maintenant une douzaine d'années que le judo est présent dans la vie associative et sportive de la commune de Varenes. Notre section compte une vingtaine de jeunes adhérents qui participent de façon assidue aux entraînements dispensés tous les vendredis à la salle omnisports.

Le judo permet aux plus jeunes de pratiquer une activité sportive en collectivité, d'améliorer leur motricité et surtout d'apprendre à maîtriser son corps lors d'exercices d'opposition.

Par la suite, les plus grands affinent leur technique et améliorent leur pratique lors des combats avec leurs partenaires.

Le judo est un art martial japonais, il allie la pratique sportive des sports de combat avec un respect des règles de vie. Le judoka apprend tout au long de sa pratique le code moral, élément indissociable dans l'enseignement de cette activité.



Les inscriptions sont possibles toute l'année, s'adresser aux membres du bureau.

Le championnat d'hiver se termine avec des résultats encourageants puisque une de nos équipes termine deuxième de sa poule. Nous continuons sur une belle lancée puisque une équipe de 10 ans a été inscrite en championnat de printemps et deux autres équipes adultes en championnat d'été.



Deux tournois internes ont eu lieu au sein de notre club, un le samedi 5 janvier et l'autre le samedi 23 mars. Les vainqueurs de chaque catégorie se sont vus remettre des médailles, et les suivants des lots de consolation. Leurs performances ont été récompensées par la parution d'un article sur le courrier de l'ouest.

Une initiation tennis a été organisée par le club suite à une demande de la maison de l'enfance ; celle-ci s'est déroulée dans la joie, chaque enfant s'est vu remettre un petit diplôme accompagné d'un goûter.

Une réunion sera organisée le samedi 13 Avril, celle-ci sera primordiale car elle décidera si oui ou non le club continuera d'exister la saison prochaine ; c'est pour cela, que tous les membres et parents des adhérents et pourquoi pas des personnes de l'extérieur qui seraient intéressées sont conviées à celle-ci.

Cette saison se terminera par une journée sportive et conviviale, elle se déroulera le samedi 29 juin. Un tournoi interne ainsi que des jeux sportifs seront à l'œuvre tout au long de la journée ; elle se terminera par un apéritif et un repas qui clôtureront cette saison. Toutes les personnes extérieures au club seront les bienvenues puisque des initiations auront lieu le même jour.

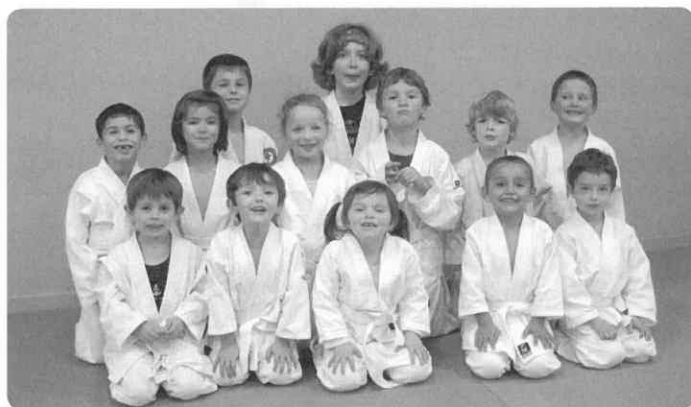
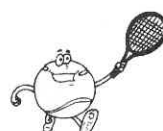
Dates à retenir :

- Samedi 13 Avril à 18h30 : Réunion d'information
- Samedi 1^{er} Juin à 19h : Assemblée générale
- Samedi 29 juin : Journée sportive et repas de fin d'année à 19h30

Nous remercions tous nos adhérents pour leur dynamisme et leur motivation.

Contacts :

Présidente, Aurore Gaignon : 06 88 72 47 53
Secrétaire, Etienne Bresson : 06 78 61 43 74
Trésorière, Véronique Koenig : 06 11 11 93 36



柔道 Judo

Les séances sont dispensées par éducateur sportif, diplômé d'état toute l'année. Il est ainsi possible de découvrir le judo à tout moment.

Renseignements : 06 14 51 35 61
Salle Omnisports de Varenes,
tous les vendredis de 17h à 18h30

U.S.V Tennis

Suite au succès du club qui ne cesse de progresser chaque année, nous avons décidé d'organiser plusieurs événements et de faire connaître notre club en inscrivant des équipes aux championnats.

Cette année, une seconde heure de cours pour les jeunes a été organisée avec succès.



Nindokan Budo 49

« Nouveau »

C'est avec une immense joie que nous vous annonçons notre ouverture au dojo de VARENNES SUR LOIRE.



Le «NINDOKAN BUDO 49» est un club où l'on pratique le « ninjutsu », qui s'est ouvert à VARENNES SUR LOIRE en janvier 2013. Nous sommes affiliés à la FFKDA (Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées) et déclarés à la DDJS (Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports).

QU'EST CE QUE LE NINJUTSU ?

Le ninjutsu est composé de deux mots :

« nin » qui signifie persévérance

« jutsu » qui signifie art ou technique

Les pratiquants sont des ninjas.

C'est un art martial japonais des plus anciens, qui comprend 18 disciplines d'arts martiaux et 14 pratiques d'armes.

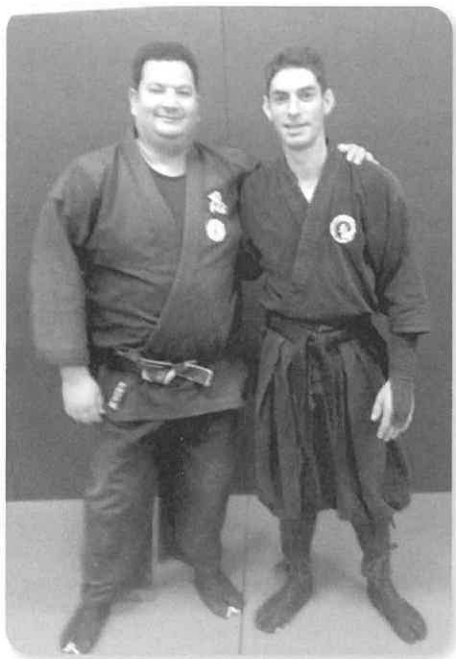
Le ninjutsu est une incomparable technique de survie mais aussi une véritable philosophie de la vie. On y apprend des techniques de combat et de défense, mais aussi l'art de se mouvoir sans bruit, la méditation, la spiritualité, être en harmonie avec la nature et les éléments. Les ninjas sont apparus dans les montagnes japonaises il y a des siècles.

Simple paysans d'origine, ils se sont formés pour résister aux assauts des seigneurs samourais. Par la suite, ils furent très sollicités durant les guerres, compte tenu de leur forme physique et mentale inégalables.

LE NINDOKAN-NINJUTSU

Le Nindokan-Ninjutsu a été fondé en France en 1989 par le Dr Tank MESLI, qui est aussi notre directeur technique.

La France compte actuellement quatre clubs de nindokan-ninjutsu, un à NICE, à PARIS, en BRETAGNE et à VARENNES/LOIRE.



Dr Tarik MESLI et Xavier LOPES

Pourquoi à VARENNES SUR LOIRE ?

M. Xavier LOPES ceinture noire de ninjutsu, formé à NICE par le Dr Tarik MESLI, vient de s'installer dans le canton. Passionné de son art et formé pour pouvoir l'initier, la mairie de VARENNES lui a généreusement ouvert les portes de son dojo.

DÉROULEMENT, COURS ET HORAIRES

Nous avons deux sessions, une pour les enfants de 6 à 12 ans et une pour les adultes de 12 ans et plus. Les horaires sont les suivants :

- Enfants : le vendredi de 19h à 20h
- Adultes : le mardi et vendredi de 20h à 21h30

En cour d'année, des stages intérieurs et extérieurs seront proposés aux adultes qui souhaitent approfondir leurs connaissances.



RENSEIGNEMENTS, INFORMATIONS

- Pour nous contacter par téléphone, merci d'appeler le soir à partir de 19h au : 06 84 97 68 77
- Sur FACEBOOK nous avons notre site «NINDOKAN BUDO 49», où vous trouverez les dernières infos du club.
- Bientôt aussi, un site internet complet qui est en cours de montage.
- Nous participerons au Forum des Associations qui se déroulera à la salle des sports de VARENNES SUR LOIRE fin août.

**Nous vous attendons nombreux et motivés
afin de découvrir cet art magnifique !!!**

22 Informations

SAGE Authion

Afin de préserver l'eau et les milieux aquatiques, suivons le SAGE...

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant de l'Authion

Au delà des limites administratives et des conflits d'intérêt, le SAGE rassemble tous les acteurs de l'eau (élus, agriculteurs, industriels, associations, services de l'Etat, etc.) sur un territoire cohérent, le bassin versant, autour d'un projet commun et partagé :



SATISFAIRE LES BESOINS DE TOUS EN RESPECTANT LES ECOSYSTEMES AQUATIQUES ET A LA RESSOURCE EN EAU

Le SAGE est une œuvre collective qui vise à concilier la protection de notre patrimoine commun, «l'EAU», et le développement des activités économiques.

Le bassin versant de l'Authion : un périmètre cohérent.

Trois grands principes ont motivé le choix du périmètre du SAGE Authion :

- cohérence physique et hydrographique des cours d'eau
- faisabilité d'une gestion concertée compte tenu des organismes présents sur le bassin versant
- une superficie adaptée pour mettre en place des actions concrètes

84 communes et 150 000 habitants

1491 km² de superficie

2 départements : Indre-et-Loire (37)

et Maine-et-Loire (49)

2 régions: Centre, Pays-de-la-Loire

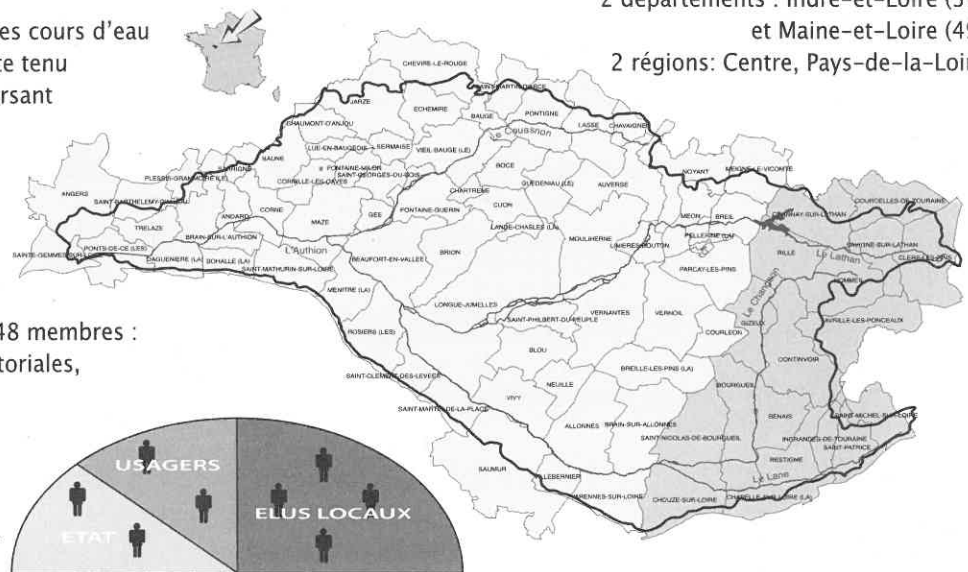
Des acteurs réunis au sein de la CLE

Le SAGE est élaboré par une Commission Locale de l'Eau (CLE).

La CLE du SAGE Authion est composée de 48 membres :

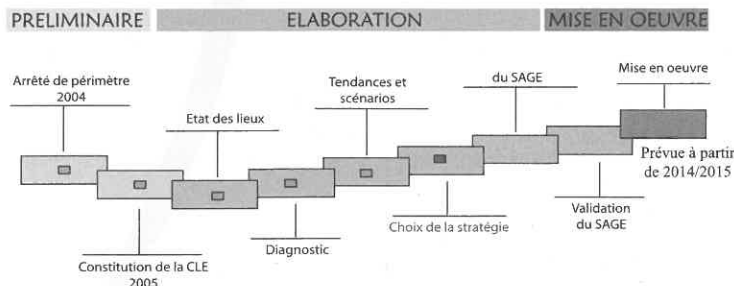
- . 26 élus représentant les collectivités territoriales,
- . 13 représentants des usagers
- . et 9 représentants des services de l'Etat ou de ses établissements publics.

Cette instance constitue un parlement local de l'eau ; à la fois centre d'animation, lieu de débat et d'arbitrage.



LES TEMPS FORT DU SAGE

Une démarche de longue haleine en 3 phases...



DES GRANDS ENJEUX IDENTIFIES SUR LE BASSIN VERSANT DE L'AUTHION

- Gestion quantitative des ressources
- Qualité morphologiques des cours d'eau et continuité écologique
- Gestion qualitative des ressources
- Patrimoine écologique et zones humides
- Inondations

POUR PROTÉGER, VALORISER ET PARTAGER L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES LE SAGE : UN GUIDE À SUIVRE POUR ORGANISER L'AVENIR

- Il identifie les actions prioritaires à mettre en place pour atteindre les objectifs que la CLE s'est fixés dans un cadre réglementaire respectant le SDAGE Loire Bretagne, les lois européennes et nationales sur l'eau;
- Il évalue les moyens économiques et financiers nécessaires;
- Il s'assure de la maîtrise d'ouvrage des actions à mettre en oeuvre;
- Il préconise des mesures de protection des milieux aquatiques.

Suivez le SAGE sur internet :
www.sage-authion.fr

Commission Locale de l'Eau - SAGE du bassin versant de l'Authion - 2 place de la République BP 44 - 49250 Beaufort en Vallée

Tél: 02 41 79 77 01 - Fax: 02 41 79 77 04 - Mél: contact@sage-authion.fr



Commune de VARENNES sur LOIRE

22, place du jeu de Paume 49730 ☎ 02 41 51 72 29 📠 mairie-sg.varennes-sur-loire@orange.fr

jeudi 18 avril 2013

ARRETE PREFECTORAL INTERDISANT LES FEUX DE PLEIN AIR

Nouvel arrêté pris par le Préfet de Maine et Loire et non par le Maire, le 23 février 2013, arrêté définissant les tolérances et interdictions concernant les feux de plein air.

Arrêtés Préfectoraux du 23 février 2013 (annulant celui d'octobre 2012) et du 1^{er} septembre 2009

Les déchets dits verts sont des éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille des haies et des arbustes, de l'élagage des arbres, de débroussaillage...

Le brûlage à l'air libre des déchets végétaux secs est toléré en dehors des zones urbaines, à la condition qu'il ne cause pas de nuisance directe au voisinage.

Cette tolérance n'est accordée que:

- entre 11 h et 15h30 au mois de janvier.
- entre 11h et 15h30, du 1^{er} au 15 février et interdite du 16 au 28.
- interdite en mars et avril.
- de 10h à 16h30 au mois de mai.
- interdite de juin au 15 octobre et accordée entre 10h et 16h30, du 16 au 31 octobre.
- entre 10h et 16h30, au mois de novembre.
- entre 11h et 15h30, au mois de décembre.

Les déchets verts non secs sont des déchets dont le taux d'humidité empêche une combustion satisfaisante pour la qualité de l'air.

Le brûlage pourra être interdit :

En cas de prévisions ou constat d'un épisode de pollution.

En périodes de vents susceptibles de transporter les fumées en direction d'une construction.

A une distance inférieure à 30 mètres de toute habitation, construction, route, autoroute, voie ferrée, ligne aérienne électrique ou téléphonique...

Tout feu à l'air libre doit faire l'objet d'une surveillance constante jusqu'à sa complète extinction et une réserve d'eau doit être disponible à proximité.

Le brûlage à l'air libre de résidus végétaux générés par les activités agricoles, viticoles, horticoles et arboricoles est autorisé lorsque des raisons agronomiques ou sanitaires l'exigent, en particulier pour la destruction des produits issus de la taille et de l'arrachage des vignes, des haies bocagères et des arbres fruitiers susceptibles d'être porteurs de maladies. mais cette dérogation est limitée à la période du 16 octobre au 15 mai, entre 7h et 17h. Attention, entre le 16 février et le 31 mars, aucun feu ne peut être allumé à moins de 200 mètres des zones boisées. Seuls les propriétaires forestiers sont autorisés à brûler à moins de 200 mètres et à l'intérieur des zones boisées.

Le brûlage à l'air libre de produits ménagers, industriels, huiles végétales et minérales, hydrocarbures et produits dérivés est INTERDIT.

Il est interdit de fumer dans les zones boisées, landes et maquis.

CALENDRIER DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

2013

Indre et Loire			Maine et Loire		
Communes	Jour de collecte annuel	Jour de collecte en cas de jour férié	Communes	Jour de collecte annuel	Jour de collecte en cas de jour férié
Avrillé les Ponceaux	Vendredi	Samedi	Allonnes	Mardi	Mercredi
Benais	Jeudi	Vendredi	Brain sur Allonnes	Mercredi	Jeudi
Bourgueil	Lundi	Mardi	La Breille les Pins	Jeudi	Vendredi
	Jeudi	Vendredi	Neuillé	Mercredi	Jeudi
Chouzé/Loire	Mardi	Mercredi	Varenes sur Loire	Lundi	Mardi
Cléré Les Pins	Jeudi	Vendredi	Villebernier	Mercredi	Jeudi
Continvoir	Jeudi	Vendredi	Vivy	Vendredi	Samedi
Gizeux	Jeudi	Vendredi			
Ingrandes de Touraine	Mercredi	Jeudi			
La Chapelle/Loire	Mardi	Mercredi			
Les Essards	Jeudi	Vendredi			
Restigné	Vendredi	Samedi			
Savigné/Lathan	Vendredi	Samedi			
St Michel/Loire	Vendredi	Samedi			
St Nicolas de Bourgueil	Jeudi	Vendredi			
St Patrice	Mercredi	Jeudi			



**PENSEZ A SORTIR VOS POUBELLES
LA VEILLE DU RAMASSAGE**

*(Afin d'éviter tout désagrément
en cas de modification de planning engendrant
un décalage des horaires de collectes)*

**MERCI POUR
VOTRE COMPRÉHENSION**

DECHETTERIES
HORAIRES DE DÉCHETTERIES**PERIODE HIVERNALE : 15 octobre au 14 avril****DECHETTERIE D'ALLONNES**

- Lundi & Jeudi : 9h00-12h00
- Mardi & Mercredi : 13h30-17h00
- Samedi : 9h00-14h00

DECHETTERIE DE SAINT PATRICE

- Lundi : 9h00-12h00
- Mercredi : 13h30-16h00
- Samedi : 9h00-14h00

DECHETTERIE DE BOURGUEIL

- Lundi & Jeudi : 13h30-17h00
- Mardi & Mercredi : 9h00-12h00
- Samedi : 9h00-14h00

DECHETTERIE DE SAVIGNE SUR LATHAN

- Lundi : 13h30-16h00
- Mercredi : 9h00-12h00
- Samedi : 9h00-14h00

PERIODE ESTIVALE : 15 avril au 14 octobre**DECHETTERIE D'ALLONNES**

- Lundi & Jeudi : 9h00-12h00
- Mardi & Mercredi : 13h30-17h00
- Samedi : 9h00-12h00 & 13h30-17h00

DECHETTERIE DE SAINT PATRICE

- Lundi : 9h00-12h00
- Mercredi : 13h30-16h00
- Samedi : 9h00-12h00 & 13h30-16h00

DECHETTERIE DE BOURGUEIL

- Lundi & Jeudi : 13h30-17h00
- Mardi & Mercredi : 9h00-12h00
- Samedi : 9h00-12h00 & 13h30-17h00

DECHETTERIE DE SAVIGNE SUR LATHAN

- Lundi : 13h30-16h00
- Mercredi : 9h00-12h00
- Samedi : 9h00-12h00 & 13h30-16h00

DECHETTERIE DE BENAIS

Les horaires de la DECHETTERIE de BENAIS sont inchangés :
• Lundi à Samedi : 6h30-12h00

COLLECTE DES MÉTAUX EN DÉCHETTERIES

MOIS	ALLONNES	BOURGUEIL	ST PATRICE	SAVIGNÉ SUR LATHAN	BENAIS
Janvier	Samedi 5 Janvier	Samedi 12 Janvier	Samedi 19 Janvier	Samedi 26 Janvier	 Toute l'année
Février	Samedi 2 Février	Samedi 9 Février	Samedi 16 Février	Samedi 23 Février	
Mars	Samedi 2 Mars	Samedi 9 Mars	Samedi 16 Mars	Samedi 23 Mars	
Avril	Samedi 6 Avril	Samedi 13 Avril	Samedi 20 Avril	Samedi 27 Avril	
Mai	Samedi 4 Mai	Samedi 11 Mai	Samedi 18 Mai	Samedi 25 Mai	
Juin	Samedi 1er Juin	Samedi 8 Juin	Samedi 15 Juin	Samedi 22 Juin	
Juillet	Samedi 6 Juillet	Samedi 13 Juillet	Samedi 20 Juillet	Samedi 27 Juillet	
Août	Samedi 3 Août	Samedi 10 Août	Samedi 17 Août	Samedi 24 Août	
Septembre	Samedi 7 Septembre	Samedi 14 Septembre	Samedi 21 Septembre	Samedi 28 Septembre	
Octobre	Samedi 5 Octobre	Samedi 12 Octobre	Samedi 19 Octobre	Samedi 26 Octobre	
Novembre	Samedi 2 Novembre	Samedi 9 Novembre	Samedi 16 Novembre	Samedi 23 Novembre	
Décembre	Samedi 7 Décembre	Samedi 14 Décembre	Samedi 21 Décembre	Samedi 28 Décembre	

Agence postale Communale

Dans l'Agence Postale Communale, vous pouvez :

ACHETER, des timbres poste ; des enveloppes Prêt-à-Poster ; des emballages colissimo.

DÉPOSER, vos envois postaux.

RETIRER, vos lettres recommandées ; vos colis.

BÉNÉFICIER, de services de proximité (réexpédition et garde de courrier).

EFFECTUER, les opérations de dépannage : retrait d'espèces (pour les titulaires de CCP et Compte Epargne par période de 7 jours consécutifs et par compte) dans la limite de 350 € ; dépôt d'espèces dans la limite de 350 € ; remise de chèques ; envoi et paiement de mandat cash.

RAPPEL Horaire d'ouverture - Tél. 02 41 51 72 56

Mardi	10h - 12h30
Mercredi	10h - 12h30
Jeudi	10h - 12h30
Vendredi	10h - 12h30 et 14h30 - 17h30
Samedi	9h - 12h

Levée du courrier

du lundi au vendredi : 16h00 - Samedi : 12h00

Liste des Commerçants de Varenes sur Loire

Ambulances, Vsl, Taxis	AMBULANCES SAUMUROISES	ZA Prée Bertain	02 41 51 78 78		M ^{me} BROSSARD
Camping	CAMPING ETANG DE LA BRECHE	5, Impasse de la Brèche	02 41 51 22 92		M ^{me} SAINT-CAST Brigitte
Chambre d'hôtes		18, Rue Bas Chavigny	02 41 38 18 06		M. DENOZI Gérard
Chambres d'hôtes	NAU et PRADES Claudine et François	7 Chemin des Sables	02 41 51 04 38 06 87 36 79 43	claudinenau@yahoo.fr	M ^{me} NAU Claudine et PRADES François
Chambres d'hôtes	LES ACANTHES	3, Rue Vauvert	02 41 51 76 72		M ^{me} COULBARY Valérie
Chambres d'hôtes	LES MARRONNIERS	26 Rue Nationale «Gaure»	02 41 38 10 13		M ^{me} BODINEAU France
Chambres d'hôtes	LES VOLUBILIS	15 Rue de la Gare	02 41 51 78 20 - 06 70 30 39 56		
Chambres d'hôtes	ÉQUIPÉ Stéphane	5 La rue Neuve	02 41 52 65 62 06 10 54 80 08	joycestephane@free.fr	M. ÉQUIPÉ Stéphane
Chambres d'hôtes - Gîte Rural	MERCK Jean	2, Rue de la Loire	02 41 51 79 24		M. MERCK Jean
Chambres d'hôtes et Gîte	BILLARD Gaëlle	5, Rue de la Loire	02 41 50 90 14	gallebillard@orange.fr www.parenthese-recreative.fr	M ^{me} BILLARD Gaëlle
Gîte et chambre d'hôtes	LE BOSQUET	20, Rue du Bas Chavigny	02 41 38 28 03	michel.plantrou@wanadoo.fr	M ^{me} PLANTROU Isabelle
Meublé avec cuisine équipée, chambre d'hôtes	GUDERIAN - RIEDNER	8 Rue de la Croix des Noues	02 41 38 40 41 06 79 33 68 82	stevenguderian@aol.com www.saumurfrancemanoir.fr	M. GUDERIAN Steve et RIEDNER Bruce
Coiffure	CREATION COIFFURE	14, Rue Maréchalerie	02 41 67 51 55		M ^{me} TRASTET Edith
Coiffure Esthétique	AUDREY COIF STTIC	11, Rue de la Loire	02 41 51 77 11		M ^{me} GENOT Audrey
Eshétique	DEJEAN Myriam «MYMY NAIL»	14 Allée des Saulaies	06 62 90 30 71		M ^{me} DEJEAN Myriam
Commerce	SPAR FARCY PORTEBOEUF	18, Place du Jeu de Paume	02 41 51 72 25		M. W. FARCY et A. PORTEBOEUF

Mairie

RAPPEL Horaire d'ouverture - Tél. 02 41 51 72 29

Lundi	8h30 - 12h
Mardi	8h30 - 12h et 14h - 17h
Mercredi	8h30 - 12h
Jeudi	8h30 - 12h et 14h - 17h
Vendredi	8h30 - 12h
Samedi	8h30 - 12h

Changement de Propriétaire GARAGE DU JEU DE PAUME

Monsieur **EFFRAY Jean-François**

21 Place du Jeu de Paume - 49730 Varenes-sur-Loire

Tél : 02 41 51 72 19 - Fax : 02 41 38 15 11

26 Informations

Commerce	RESTAURANT BAR LE COMMERCE	2, Rue des Sabotiers	02 53 85 04 90		M ^{me} PETITFILS C. et M. LECOUEUX A.
Commerce	TABAC PRESSE LOTO	5, Rue des Sabotiers	02 41 51 74 06		M. DELANEAU Jean-Marie
Commerce	BOULANGERIE PATISSERE	13, Place du Jeu de Paume	02 41 51 45 36		M. GAIGEARD Wesley
Commerce	LE JARDIN DE VARENES	10, Place du Jeu de Paume	02 41 51 41 41		M. GEORGET Sébastien
Commerce	PHARMACIE	18, Rue de la Loire	02 41 51 72 28		M. et M ^{me} GIRAULT Christophe
Commerce	TRAITEUR REFFAY	ZA Prée Bertain	02 41 51 71 55		M. et M ^{me} REFFAY Jean-Marie
Communication	KLD MEDIA	2, Rue Pied Mailloche	09 52 68 92 21		M. KLOPOCKI Laurent
Couverture, Charpente, Ramonage, isolation, aménagement comble et placo	TOUCHARD Thierry	14, Rue Chavigny	02 41 51 48 32	touchard.thierry@akeonet.com	M. TOUCHARD Thierry
Couvreur	CHESNEAUX-RIBAULT	ZA Prée Bertain	02 41 51 72 18 06 87 33 75 07		M. RIBAULT Mickaël
Electricité Générale	PEARSON Christophe	6 bis, Rue de la Loire	02 41 53 23 17	pearson.elec@orange.fr	M. PEARSON Christophe
Equiperment boulangerie	BOURREAU (SARL)	2, Rue de la Loire	02 41 51 77 26		M. BOURREAU Michel
Financement immobilier	CAP CONSEIL (SARL)	23, Rue de la Motte	06 98 13 47 78		M. KOENIG Patrick
Informatique	MASC INFORMATIQUE	3 bis, Rue des Jardins	06 81 47 63 03		M. PELTIER Gilles
Vente et maintenance Informatique	LOIRE INFORMATIQUE	1, Rue de la Loire	02 41 67 07 98	contact@loireinfo.fr	M. RAGOT Mickaël
Société de services et ingénierie informatique	KOSKA	4, Ile Oger	02 41 50 67 64		M. BENAIS Rodolphe
Maçonnerie	METIVIER Dominique	ZA du Prée Bertain	02 41 51 74 94 06 88 13 43 39	dometivier@wanadoo.fr	Mr METIVIER Dominique
Maçonnerie, Rénovation, Ravalement	LANGÉ 2L	5, Rue du Pied Mailloche	02 41 67 69 90		Mr LANGÉ Lucien
Maçonnerie	BEGUET Jean-Claude	7, Rue des Jacquères	02 41 51 47 42		Mr BEGUET Jean-Claude
Maçonnerie - Tailleur de Pierre	GALLARD Thierry	9 Rue de l'Etang	06 76 46 38 42	thierry.gallard0404@orange.fr	Mr GALLARD Thierry
Matériel agricole	SARL HUET 2M	ZA de la Prée Bertain	02 41 38 94 32		Mr HUET Michel
Mécanique générale, Tournage, Fraisage	EMPA	3, Rue du Marais	02 41 51 05 12		Mr KIEFER Antoine
Mécanique, Automobile	GARAGE DU JEU DE PAUME	21, Place du Jeu de Paume	02 41 51 72 19		Mr EFFRAY Jean-François
Menuiserie	POZ ALU DE LA LOIRE	6, Rue Neuve	02 41 38 32 80		
Miroiterie	BOURDIN MIROITERIE	ZA Prée Bertain	02 41 51 44 30		Mr BOURDIN Gérard
Peintre décoration et ravalement	MLP	2, bis du Bas Chavigny	02 41 38 16 56		Mr LECORPS
Peinture, Décoration, Revêtements murs et sols, vitrerie	TALLUAU Thierry	17, Bis Rue de la Motte	02 41 38 41 13		Mr TALLUAU Thierry
Plomberie, Chauffage, Electricité	MARSILLE ALAIN	10, Rue La Croix des Noues	02 41 51 79 54 06 22 81 30 55		Mr MARSILLE Alain
Transport, Express à proximité	EARL TALLUAU	8, Rue des Petits Champs	02 41 51 74 38		Mr TALLUAU Daniel
Travaux agricoles	GREMAUD Philippe (ETA)	7, Rue du Mortier	02 41 51 15 19 06 12 73 78 11		Mr GREMAUD Philippe
Ventes, Installation, Chauffage	ANJOU MAINTENANCE INDUSTRIELLE	3, Bis Rue Echeneau	02 41 38 29 83	anjou.maintenance.industrielle@orange.fr	Mr TRASTET Bernard

COMITÉ DES FÊTES

DE VARENNES SUR LOIRE



Tablée Varennaise



Tablée Varennaise



Fête des battages



Repas des aînés



Tablée Varennaise

28 Services de sant  et divers

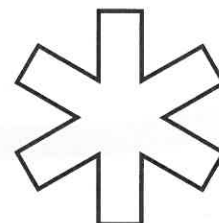
SERVICES DE SANT    VARENNES SUR LOIRE et aux alentours

M DECINS

VARENNES SUR LOIRE	Dr NALIN	02 41 51 72 14
ALLONNES	Dr BENZECRIT	02 41 52 00 10
	Dr LEPONT	02 41 52 06 44
VILLEBERNIER	Dr BOUVIER	02 41 51 12 23
MONTSOREAU	Dr PANTAIS	02 41 51 70 05
FONTEVRAUD	Dr RODRIGUEZ	02 41 51 71 09
BRAIN SUR ALLONNES	Dr DELANDRE	02 41 67 13 73



SAMU	composer le 15
CHU d'Angers	02 41 35 36 36
HOPITAL de Saumur	02 41 53 30 30
CENTRE Anti-Poison	02 41 48 21 21
POMPIERS	composer le 18



INFIRMI RES

M ^{me} CHAMPERNAU	02 41 38 17 13
M ^{me} GOUBEAU	02 47 95 08 68

MASSEUR KIN SITH RAPEUTE

M. CATIN	02 41 51 78 65
----------------	----------------

P DICURE/PODOLOGUE

ANNEREAU Tiphanny	02 41 67 59 85
-------------------------	----------------

DENTISTES

BRAIN SUR ALLONNES	Dr PASCAL GEGU	02 41 52 87 30
	Dr SOPHIE GEGU	02 41 51 47 58
ALLONNES	Dr FABIENNE FEVE	02 41 52 02 52
MONTSOREAU	Dr LE BEHEREC	02 41 51 75 04



PHARMACIES

VARENNES	02 41 51 72 28
FONTEVRAUD	02 41 51 71 13
BRAIN SUR ALLONNES	02 41 52 04 14
ALLONNES	02 41 52 00 07



V T RIINAIRE

ALLONNES	Dr BOUGARD BRACHET ..	02 41 38 29 29
----------	-----------------------	----------------

SERVICES D'AIDE   LA PERSONNE

ADMR LES DEUX RIVES	02 41 38 76 92
---------------------------	----------------

MAISONS DE RETRAITE

ALLONNES	02 41 53 55 00
FONTEVRAUD	02 41 52 01 11

SERVICES DIVERS   VARENNES-SUR-LOIRE

ECOLE PUBLIQUE	02 41 51 75 40
MAIRIE	02 41 51 72 29 / mairie-sg.varenes-sur-loire@wanadoo.fr
AGENCE POSTALE	02 41 51 72 56
MAISON DE L'ENFANCE	02 41 67 71 79





MAIRIE

22



Mairie de Varennes-sur-Loire
22 place du jeu de Paume
49730 VARENNES-SUR-LOIRE

Ouvert tous les matins de 8h30 à 12H
Mardi et jeudi après midi 14h à 17h

Tél. 02.41.51.72.29
Fax 02.41.51.47.14
mairie-sg.varennes-sur-loire@orange.fr
www.varennes-sur-loire.fr